

2005RP-02

**La présélection éducationnelle et la
ségrégation professionnelle
Le cas du Québec et de l'Ontario
en 1997**

Laure Thomas, Claude Montmarquette

Rapport de projet
Project report

**Ce document a été produit dans le cadre d'une entente de service entre le
CETECH et le CIRANO**

Montréal
Février 2005

© 2005 Laure Thomas, Claude Montmarquette. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.

Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les organisations-partenaires / The Partner Organizations

PARTENAIRE MAJEUR

. Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche [MDERR]

PARTENAIRES

. Alcan inc.
. Axa Canada
. Banque du Canada
. Banque Laurentienne du Canada
. Banque Nationale du Canada
. Banque Royale du Canada
. Bell Canada
. BMO Groupe Financier
. Bombardier
. Bourse de Montréal
. Caisse de dépôt et placement du Québec
. Développement des ressources humaines Canada [DRHC]
. Fédération des caisses Desjardins du Québec
. Gaz Métro
. Groupe financier Norshield
. Hydro-Québec
. Industrie Canada
. Ministère des Finances du Québec
. Pratt & Whitney Canada Inc.
. Raymond Chabot Grant Thornton
. Ville de Montréal

. École Polytechnique de Montréal
. HEC Montréal
. Université Concordia
. Université de Montréal
. Université du Québec
. Université du Québec à Montréal
. Université Laval
. Université McGill
. Université de Sherbrooke

ASSOCIE A :

. Institut de Finance Mathématique de Montréal (IFM²)
. Laboratoires universitaires Bell Canada
. Réseau de calcul et de modélisation mathématique [RCM²]
. Réseau de centres d'excellence MITACS (Les mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes)

La présélection éducationnelle et la ségrégation professionnelle

Le cas du Québec et de l'Ontario en 1997*

Laure Thomas[†], Claude Montmarquette[‡]

Résumé / Abstract

Est-ce que dans les années à venir, certains secteurs de l'économie vont se retrouver à manquer de main d'œuvre? Est-il possible d'anticiper la réponse à cette question? Un problème, parmi d'autres, qui pourrait se poser à l'avenir est le fait que les hommes délaissent de plus en plus les études. Quelles sont les conséquences prévisibles de cette situation sur l'offre d'une main d'œuvre qualifiée dans plusieurs domaines scientifiques? Cette question interpelle les concepts de ségrégation éducationnelle et de ségrégation professionnelle. La définition que l'on peut donner de la ségrégation professionnelle est la tendance à établir, en fonction du sexe, des stéréotypes à l'égard de certains emplois « réservés aux femmes ». La ségrégation éducationnelle pourrait être définie de la même manière par la tendance à établir, en fonction du sexe, des stéréotypes à l'égard de certaines formations « réservées aux femmes ». Regarder de plus près le phénomène de la ségrégation éducationnelle et professionnelle au Québec et en Ontario pourrait fournir une ébauche de réponse. Nous trouvons que la ségrégation éducationnelle est plus forte au Québec qu'en Ontario. Il n'y a pas de ségrégation évidente par rapport au niveau de formation atteint, mais elle se manifeste plutôt par rapport au domaine d'étude. Les calculs confirment également un certain nombre de phénomènes connus, à savoir que l'on retrouve plus de femmes dans les domaines d'études et les professions liés à la santé. Il y a également plus d'hommes dans les formations professionnelles techniques et scientifiques à l'université.

En ce qui concerne la ségrégation occupationnelle, elle est également plus forte au Québec qu'en Ontario. On peut remarquer que les professions où l'on retrouve plus d'hommes que de femmes sont celles où le domaine d'étude associé est un domaine où l'on retrouve plus d'hommes que de femmes. Il s'agit des professions techniques et scientifiques. On remarque également le même phénomène pour les professions dominées par les femmes. Il s'agit principalement du domaine de la santé. Y'a-t-il lieu de croire que si rien n'est fait sur ces questions de choix éducationnels et sur la flexibilité du marché du travail québécois que le Québec risque d'être plus désavantagé que l'Ontario si les pénuries de main d'œuvre annoncées dans certains secteurs se manifestent effectivement?

* Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et ils ne reflètent pas nécessairement ceux du CETECH, d'Emploi - Québec ou du Gouvernement du Québec. Les auteurs demeurent seuls responsables des erreurs ou omissions.

[†] Économiste au Centre Interuniversitaire de Recherche en Analyse des Organisations (CIRANO).

[‡] Fellow et Vice-président du groupe Ressources Humaines et Analyse Expérimentale au Centre Interuniversitaire de Recherche en Analyse des Organisations (CIRANO), Professeur au département de sciences économiques à l'Université de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Table des matières</i>	<i>i</i>
<i>Liste des Tableaux</i>	<i>ii</i>
<i>Liste des Figures</i>	<i>iii</i>
<i>Liste des Annexes</i>	<i>iv</i>
I. Introduction	1
II. Apports théoriques	3
III. L'analyse empirique de la ségrégation au Québec et en Ontario	5
A. Les données	5
B. Statistiques descriptives	6
1. Domaines d'études	6
2. Domaines d'emploi	12
3. Répartition des diplômés par types d'emploi	15
4. Répartition des travailleurs par domaines d'études	20
C. Calcul de la ségrégation	25
1. Ségrégation éducationnelle	26
2. Ségrégation occupationnelle	30
IV. Conclusion	31

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Domaines d'études, Québec</i>	8
<i>Tableau 2 : Domaines d'études, Ontario</i>	10
<i>Tableau 3 : Domaines d'emplois, Québec</i>	12
<i>Tableau 4 : Domaines d'emplois, Ontario</i>	13
<i>Tableau 5 : Ségrégation éducationnelle en 1997</i>	26
<i>Tableau 6 : Ségrégation éducationnelle par niveau de formation</i>	27
<i>Tableau 7 : Ségrégation éducationnelle par domaines d'études</i>	28
<i>Tableau 8 : ES par type de formation et de niveau pour le Québec et l'Ontario.</i>	29
<i>Tableau 9 : OS par domaine d'emploi pour le Québec et l'Ontario</i>	30

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Répartition des diplômés par type d'emploi au Québec</i>	15
<i>Figure 2 : Répartition des diplômés par type d'emploi au Québec, en pourcentage</i>	16
<i>Figure 3 : Répartition des diplômés par type d'emploi en Ontario</i>	18
<i>Figure 4 : Répartition des diplômés par type d'emploi en Ontario, en pourcentage</i>	19
<i>Figure 5 : Répartition des travailleurs par domaines d'études au Québec</i>	20
<i>Figure 6 : Répartition des travailleurs par domaines d'étude au Québec, en pourcentage</i>	21
<i>Figure 7 : Répartition des travailleurs par domaines d'étude en Ontario</i>	23
<i>Figure 8 : Répartition des travailleurs par domaines d'étude en Ontario en pourcentage</i>	24

LISTE DES ANNEXES

<i>Annexe 1 : Mesure de la ségrégation</i>	33
<i>Annexe 2 : Les données et les variables</i>	35
<i>Annexe 3 : Le code d'harmonisation des domaines d'étude</i>	38
<i>Annexe 4 : Structure de la classification type des professions (CTP) de 1991</i>	41

I. INTRODUCTION

Est-ce que dans les années à venir, certains secteurs de l'économie vont se retrouver à manquer de main d'œuvre ? Est-il possible d'anticiper la réponse à cette question ? Le fait de voir à l'heure actuelle certains domaines manquer de personnel nous amène à nous demander si nous aurions pu l'anticiper dans les années passées. Nous pouvons prendre l'exemple actuel du monde hospitalier. Le manque criant d'infirmières rejaillit tous les jours. Actuellement, se pose le problème de la féminisation des inscriptions en faculté de médecine. Le nombre d'inscriptions ne diminue pas forcément mais le pourcentage homme-femme change. Il est souvent souligné dans le milieu de la santé que les heures travaillées des femmes-médecins sont généralement inférieures à celles des hommes. Cette situation explique le fait que même si le Québec a un nombre de médecins supérieurs à la moyenne canadienne, l'offre de services médicaux n'est pas nécessairement plus élevée. Il est aussi connu que les femmes préfèrent certains domaines à d'autres. Cela risque d'impliquer dans le futur une pénurie dans les secteurs qui les attirent moins comme les secteurs techniques et l'ingénierie. Ce sont des exemples particuliers mais cette situation pourrait se reproduire dans d'autres secteurs de l'économie. Regarder de plus près le phénomène de la ségrégation éducationnelle et professionnelle au Québec et en Ontario pourrait fournir une ébauche de réponse. Il est également intéressant de se demander si, une fois que nous avons cette réponse, il est possible d'y remédier. Il y a plusieurs moyens de corriger la ségrégation professionnelle, notamment de faire de la discrimination positive.

La définition que l'on peut donner de la ségrégation professionnelle (OS) est la tendance à établir, en fonction du sexe, des stéréotypes à l'égard de certains emplois « réservés aux femmes » [1987]³. La ségrégation éducationnelle (ES) pourrait être définie de la même manière par la tendance à établir, en fonction du sexe, des stéréotypes à l'égard de certaines formations « réservées aux femmes ».

³ Office de la langue française, Le grand dictionnaire terminologique :
http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt_bdl2.html

Suzanne Asselin, dans le bulletin de l'ISQ⁴ du mois de juin 2003, s'est intéressée à l'évolution de la répartition des travailleurs par professions. Elle constate que, depuis 1991, les professions les plus populaires (dites traditionnelles) chez les hommes comme chez les femmes sont restées pratiquement identiques. Elles regroupent environ les trois quarts de la main d'œuvre et sont plus diversifiées chez les hommes que chez les femmes. Elle met également en évidence que les femmes travaillent de plus en plus dans des professions où elles étaient auparavant peu nombreuses. La représentation des hommes dans les professions traditionnellement masculine a diminué. Ces changements ont lieu pour des professions dont le niveau de compétence généralement demandé est « Technique ». Ses résultats rejoignent une partie de ceux que nous trouvons dans ce document. Toutefois, notre étude est plus orientée vers les professions qui demandent un niveau de qualification élevé.

Nous allons discuter dans le chapitre II des apports théoriques sur le sujet, particulièrement de l'article de Borghans et Groot (1999) sur lequel est basé ce papier. Le chapitre III fournit des statistiques descriptives des données utilisées ainsi que la mesure de la ségrégation éducative et professionnelle.

⁴ Données sociodémographiques en Bref, juin 2003, vol 7 - n° 3

II. APPORTS THÉORIQUES

L'article principal sur lequel nous allons baser cette étude est un article de L. Borghans et L. Groot (1999)⁵. Cet article est le premier qui étudie la liaison entre la présélection⁶ éducationnelle et la ségrégation professionnelle. Un très grand nombre d'articles se limitent à l'étude et à la mesure de la ségrégation professionnelle. Donc, beaucoup de choses sont connues sur les implications de la ségrégation professionnelle mais peu sur sa cause.

Borghans et Groot définissent trois phénomènes qui peuvent être à l'origine de la ségrégation professionnelle :

- La présélection, une conséquence des choix éducatifs différents des filles et des garçons. Au plus le phénomène de présélection est important, au plus le lien entre formation et emploi est important.
- La post-sélection (étant donné la ségrégation éducationnelle), le résultat des choix de métiers différents et des opportunités de promotions entre les hommes et les femmes au cours de leur carrière. Si les hommes et les femmes qui ont le même cursus scolaire sont dirigés vers des emplois différents, alors la post-sélection peut s'ajouter à la ségrégation professionnelle qui existait déjà, induite par la ségrégation éducationnelle antérieure. Cette sorte de post-sélection augmente le fossé entre la ségrégation professionnelle et la ségrégation éducationnelle.
- La réintégration, est également une sorte de post-sélection mais qui rétrécit le fossé entre la ségrégation éducationnelle et la ségrégation professionnelle. Cela arrive lorsqu'un homme avec une formation de « type garçon » et une femme avec une formation de « type fille » ont le même travail.

Les explications détaillées des calculs pour mesurer les ségrégations professionnelle et éducationnelle sont fournies dans l' Annexe 1, page 33.

⁵ Borghans L. et L. Groot (1999) : *Educational pre-sorting and educational segregation*, Labour Economics 6, 375-395.

⁶ Les termes ségrégation et présélection éducationnelle sont interchangeables.

Les auteurs font remarquer qu'il est important de noter que l'ES et l'OS peuvent varier indépendamment et même dans des directions opposées au cours du temps. Théoriquement, il n'y a donc pas forcément de relation de cause à effet entre l'ES et l'OS. Cela implique que, étant donné le degré d'ES (considéré fixe à court terme), il y a quand même des possibilités pour faire diminuer l'OS. Une manière efficace de réaliser ceci est de fournir aux employeurs des incitations à employer des femmes (hommes) qui ont une formation de type « fille » (« garçon ») dans des emplois de type « garçon » (« fille »). Toutefois un programme de discrimination positive qui conduit à employer plus de femmes dans un certain type d'emploi⁷ ne réduit pas forcément l'OS dans la mesure où il force un autre employeur à recruter moins de femmes avec la même formation pour le même type d'emploi.

Les auteurs distinguent deux types de discrimination positive, l'une efficace et l'autre inefficace à court terme. La discrimination positive inefficace est celle qui ne tient pas compte du fait que l'ES ne peut pas changer rapidement. Ces programmes demandent plus de femmes dans des emplois à supériorité masculine même si l'offre de travail des femmes qui possèdent les qualifications requises pour ces emplois est faible. Les programmes de discrimination positive efficaces sont ceux qui tiennent compte de l'ES et qui essaient de neutraliser son effet sur l'OS. Ce sont par exemple des programmes offrant des formations aux groupes qui sont sous représentés pour leur permettre d'avoir la possibilité d'obtenir ces emplois.

Les auteurs concluent avec l'analyse empirique de leurs données, pour le système éducatif hollandais, que la ségrégation éducationnelle est la principale cause de la ségrégation occupationnelle.

Nous allons essayer de reproduire ces calculs pour mesurer le phénomène au Québec et en Ontario.

⁷ Les termes secteur d'emploi, domaine d'emploi et type d'emploi sont utilisés pour signifier la même chose.

III. L'ANALYSE EMPIRIQUE DE LA SÉGRÉGATION AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

A. Les données

Les données proviennent de l'enquête nationale des diplômés (END) réalisée en 1997⁸ et concernent les diplômés de 1995. Pour l'étude qui nous intéresse nous avons conservé seulement les titulaires d'un diplôme obtenu au Québec ou en Ontario. Dans le fichier de micro-données il y a cinq niveaux d'études disponibles. Malheureusement, nous pouvons en utiliser seulement quatre, en effet pour les titulaires d'un doctorat, la province n'est pas disponible. Nous avons donc conservé uniquement les diplômés de quatre niveaux⁹. Il y a 11 domaines d'études différents¹⁰. Une précision est à apporter en ce qui concerne les domaines d'études : il existe certainement des différences de dénominations dans les domaines d'études entre le Québec et l'Ontario qui rendent certaines comparaisons difficiles. Toutefois, un même diplôme dans une même université peut regrouper des personnes ayant des cursus ou même des cours différents, nous sommes conscients que cela ne rend pas les comparaisons faciles. Malheureusement, c'est une difficulté incontournable au niveau d'agrégation des données que nous avons.

Ces différentes données vont nous permettre de mesurer la ségrégation éducationnelle. Pour la ségrégation occupationnelle, les calculs ne pourront être aussi précis que ceux de la ségrégation éducationnelle car nous ne disposons pas de la dénomination exacte de l'emploi occupé par le diplômé. Nous connaissons seulement le domaine¹¹ dans lequel il travaille, mais pas le niveau occupé (par ex. : ouvrier, cadre intermédiaire, cadre supérieur...).

Nous allons commencer par une étude descriptive des données et continuer par la mesure de la ségrégation éducationnelle et de la ségrégation occupationnelle.

⁸ L'Enquête auprès des diplômés de 1995 (S95G) a été réalisée par la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada, pour le compte de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

⁹ CEGEP, professionnel, baccalauréat et maîtrise.

¹⁰ Voir Annexe 2, page 35.

¹¹ Les termes secteur d'emploi, domaine d'emploi et type d'emploi sont utilisés pour signifier la même chose.

B. Statistiques descriptives

1. Domaines d'études

a) Québec, Tableau 1, page 8

Nous pouvons remarquer d'une manière générale que les femmes diplômées sont moins présentes dans le domaine de la formation professionnelle, par contre au niveau collégial et universitaire, au baccalauréat comme à la maîtrise, elles sont bien plus nombreuses que les hommes.

La plus grande différence au niveau de la formation professionnelle se trouve dans le nombre d'hommes présents (presque 73 %) dans la formation « Techniques de métiers », un autre domaine prisé par les hommes, mais où ils sont moins nombreux que les femmes, est « Commerce, gestion et administration ». Du côté des femmes, le domaine d'étude « Commerce, gestion et commerce » est celui qui décerne plus de 50 % des diplômes et environ 13 % des diplômes sont obtenus dans les domaines « Beaux-arts » et « Profession de la santé ».

Au niveau collégial, comme au niveau formation professionnelle, la majorité des hommes obtiennent un diplôme dans la formation « Techniques de métiers », et environ 14 % dans les domaines « Sciences sociales » et « Commerce, gestion et administration ». De la même manière, on retrouve environ 30 % des diplômées dans les domaines « Profession de la santé » et « Commerce, gestion et administration ». Il y a également 12,5 % de diplômes décernés dans le domaine « Sciences sociales ».

C'est au niveau du baccalauréat que la différence d'effectif est la plus visible. Les domaines où les hommes se retrouvent en plus grand nombre que les femmes sont les domaines scientifiques. La formation « Génie et sciences appliqués » est la discipline où la différence est la plus importante. L'autre formation où les hommes sont plus présents que les femmes, mais avec une différence moins importante, est « Mathématiques et sciences physiques ». Dans pratiquement tous les autres domaines, les femmes sont beaucoup plus nombreuses, particulièrement dans les domaines « Service éducatif, consultation », « Sciences humaines », « Sciences sociales », « Commerce, gestion et administration » et « Profession de la santé ». Cependant, en terme de pourcentage de diplômes obtenus chez les hommes, c'est le domaine « Commerce, gestion et administration » qui arrive le premier avec 25 %, le deuxième domaine est « Génie et sciences appliquées » avec 20,5 %, ensuite, avec respectivement 17 et 16 %, nous avons les domaines « Service éducatif, consultation » et « Sciences sociales ». Pour les femmes, les deux premiers

domaines (plus de 27 % et 21 % respectivement des diplômes) sont les secteurs « Services éducatifs, consultation » et « Commerce, gestion et administration ». Les trois autres domaines, avec respectivement 15,6 %, 11,4 % et 10,0 % sont « Sciences sociales », « Professions de la santé » et « Sciences humaines ».

Au niveau de la maîtrise, le nombre de diplômés est moins important, mais nous pouvons tout de même noter des différences. Les domaines où les hommes sont plus présents que les femmes sont les mêmes qu'au niveau du baccalauréat, « Génie et sciences appliqués » et « Mathématiques et sciences physiques ». Pour la plupart des autres domaines, les femmes sont majoritaires. En terme de pourcentages, le domaine du « Commerce, gestion et administration » est celui qui décerne plus de 34 % des diplômes chez les hommes. Les domaines « Génie et sciences appliquées » et « Sciences sociales » donnent respectivement 23 % et 13,5 % des diplômes de maîtrise. Chez les femmes, le domaine qui décerne proportionnellement le plus de diplômes est le même que chez les hommes, il s'agit de « Commerce, gestion et administration » (27,2 %). Le deuxième domaine est « Sciences sociales » avec 23 %, suivent ensuite « Services éducatifs, consultation » (13,3 %) puis « Professions de la santé » (12,8 %) et finalement « Sciences humaines » (11,1 %).

Nous pouvons faire la constatation suivante : les seuls domaines où les hommes sont, en pourcentage, majoritairement représentés sont les formations « Techniques de métiers », « Génie et sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ». Dans tous les autres domaines sauf un, les femmes sont les plus nombreuses. Le seul domaine où il y a environ le même nombre d'hommes et de femmes est « Sciences et techniques agricoles, biologie ». De plus, les femmes continuent plus leurs études jusqu'au niveau universitaire que les hommes.

Tableau 1 : Domaines d'études, Québec

		Hommes										Femmes									
		Formation professionnelle	%	Collège	%	Bac	%	Maîtrise	%	Total	%	Formation professionnelle	%	Collège	%	Bac	%	Maîtrise	%	Total	%
Domaines d'étude	Service éducatif consultation ¹²	120	1,2	80	1,8	1331	17,0	88	6,2	1619	6,9	270	3,8	462	7,7	3587	27,6	238	13,3	4557	16,3
	Beaux-arts	210	2,2	144	3,2	150	1,9	18	1,3	522	2,2	930	13,0	360	6,0	253	1,9	48	2,7	1591	5,7
	Sciences humaines			64	1,4	618	7,9	96	6,8	778	3,3			136	2,3	1299	10,0	198	11,1	1633	5,8
	Sciences sociales	448	4,7	633	13,9	1257	16,0	191	13,5	2529	10,8	180	2,5	751	12,5	2030	15,6	411	23,0	3372	12,1
	Commerce, gestion, administration	937	9,7	642	14,1	1961	25,0	488	34,4	4028	17,2	3797	53,1	1846	30,7	2724	21,0	485	27,2	8852	31,7
	Sciences et techniques agricoles, biologie	720	7,5	95	2,1	98	1,2	30	2,1	943	4,0	447	6,3	270	4,5	398	3,1	48	2,7	1163	4,2
	Génie, sciences appliquées	27	0,3	20	0,4	1606	20,5	325	22,9	1978	8,4	27	0,4			416	3,2	58	3,2	501	1,8
	Techniques de métiers	7018	72,9	2412	52,9					9430	40,2	445	6,2	465	7,7					910	3,3
	Profession de la santé	150	1,6	304	6,7	219	2,8	104	7,3	777	3,3	960	13,4	1653	27,5	1480	11,4	229	12,8	4322	15,5
	Mathématiques, sciences physiques			147	3,2	519	6,6	75	5,3	741	3,2	42	0,6	56	0,9	286	2,2	59	3,3	443	1,6
	Indéterminé			16	0,4	86	1,1	5	0,4	107	0,5	46	0,6	8	0,1	513	4,0	12	0,7	579	2,1
	Total	9630	100,0	4557	100,0	7845	100,0	1420	100,0	23452	100,0	7144	100,0	6007	100,0	12986	100,0	1786	100,0	27923	100,0

12 Voir Annexe 2, page 35 pour connaître les domaines d'études compris dans ces catégories.

b) Ontario, Tableau 2, page 10

Au niveau de la formation professionnelle et de la maîtrise, il y a pratiquement autant de femmes que d'hommes, mais au niveau collégial et baccalauréat le nombre de diplômées est plus élevé.

En ce qui concerne la formation professionnelle, plus de 67 % des hommes diplômés obtiennent un diplôme de la formation professionnelle. Plus de 41 % des femmes diplômées obtiennent leur diplôme dans le domaine « Commerce, gestion et administration ». Le milieu de la santé décerne également 26,5 % des diplômes obtenus au niveau de la formation professionnelle. Le troisième domaine est « Techniques de métiers » avec pratiquement 10 %.

Pour le niveau collégial, les domaines où les hommes sont plus présents restent « Techniques de métiers », « Génie et sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ». En terme de pourcentages, les domaines où les hommes obtiennent le plus de diplômes sont « Techniques de métiers » (43,3 %), « Commerce, gestion et administration » (19,7 %) et « Sciences sociales » (13,0 %). Les diplômées se retrouvent le plus dans le domaine « Commerce, gestion et administration » (23,2 %), viennent ensuite les domaines « Profession de la santé » (20,3 %), « Services éducatifs, consultation » (18,1) et « Sciences sociales » (16,4 %).

Pour le baccalauréat, les domaines où les hommes sont plus représentés que les femmes sont « Génie et sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ». En terme de pourcentages, les domaines où les hommes obtiennent le plus de diplômes sont « Sciences sociales » (25,1 %), « Génie et sciences appliquées » (14,6 %), « Commerce, gestion et administration » (13,9), « Service éducatif, consultation » (12,3 %) « Mathématiques et sciences physiques » (11,6) et « Sciences humaines » (10,9 %). Les domaines où les femmes obtiennent le plus de diplômes sont « Sciences sociales » (32,4 %), « Service éducatif, consultation » (18,8 %), « Sciences humaines » (15,6 %) et « Commerce, gestion et administration » (10,6 %).

Au niveau de la maîtrise, les hommes sont plus nombreux dans les domaines « Commerce, gestion et administration », « Génie et sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ». Le pourcentage de diplôme remis aux hommes est le plus élevé dans le domaine « Commerce, gestion et administration » (37,9 %), suivi par « Sciences sociales » (22,4 %) puis par « Génie et sciences appliquées » (17,7 %). Le domaine qui remet le plus de diplôme de maîtrise aux femmes est « Sciences sociales » (32,1 %), ensuite ce sont les domaines « Commerce, gestion et administration » (19,4 %), « Sciences humaines » (13,0 %), « Service éducatif, consultation » (11,9 %) et pour finir le domaine « Profession de la santé » (9,9 %).

Tableau 2 : Domaines d'études, Ontario

		Hommes										Femmes									
		Formation professionnelle	%	Collège	%	Bac	%	Maîtrise	%	Total	%	Formation professionnelle	%	Collège	%	Bac	%	Maîtrise	%	Total	%
Domaines d'étude	Service éducatif consultation			132	1,3	1552	12,3	90	4,7	1774	6,5	125	5,8	2500	18,1	3501	18,8	230	11,9	6356	17,4
	Beaux-arts	13	0,6	729	6,9	319	2,5	18	0,9	1079	4,0	20	0,9	1188	8,6	520	2,8	57	2,9	1785	4,9
	Sciences humaines			324	3,1	1367	10,9	122	6,4	1813	6,6	14	0,6	189	1,4	2911	15,6	253	13,0	3367	9,2
	Sciences sociales	24	1,1	1363	13,0	3165	25,1	430	22,4	4982	18,3	113	5,2	2260	16,4	6030	32,4	622	32,1	9025	24,7
	Commerce, gestion, administration	203	8,9	2067	19,7	1751	13,9	728	37,9	4749	17,4	890	41,3	3192	23,2	1983	10,6	376	19,4	6441	17,6
	Sciences et techniques agricoles, biologie	178	7,8	466	4,4	554	4,4	51	2,7	1249	4,6	160	7,4	472	3,4	1051	5,6	75	3,9	1758	4,8
	Génie, sciences appliquées	16	0,7	80	0,8	1834	14,6	339	17,7	2269	8,3			20	0,1	385	2,1	89	4,6	494	1,4
	Techniques de métiers	1541	67,6	4556	43,4					6097	22,4	214	9,9	946	6,9					1160	3,2
	Profession de la santé	204	9,0	544	5,2	459	3,6	40	2,1	1247	4,6	572	26,5	2791	20,3	1287	6,9	192	9,9	4842	13,3
	Mathématiques, sciences physiques	65	2,9	184	1,8	1457	11,6	99	5,2	1805	6,6	26	1,2	60	0,4	601	3,2	44	2,3	731	2,0
	Indéterminé	35	1,5	45	0,4	131	1,0	3	0,2	214	0,8	22	1,0	162	1,2	353	1,9	2	0,1	539	1,5
	Total	2279	100,0	10490	100,0	12589	100,0	1920	100,0	27278	100,0	2156	100,0	13780	100,0	18622	100,0	1940	100,0	36498	100,0

Nous pouvons constater que les trois domaines où les hommes sont plus nombreux que les femmes sont « Techniques de métiers », « Génie et sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ». Dans tous les autres domaines les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

c) Comparaison

Au niveau du nombre de diplômés, nous pouvons noter une très grande différence entre le nombre de diplômés en formation professionnelle, environ 2 200 personnes (hommes ou femmes) en Ontario contre 9 600 hommes et 7 100 femmes au Québec. Par contre, au niveau collégial et universitaire, le nombre de diplômés est bien plus élevé en Ontario qu'au Québec. Nous constatons que dans la province ontarienne les étudiants poursuivent plus longtemps leurs études qu'au Québec. Ils sont peut-être également moins orientés vers la formation professionnelle.

En ce qui concerne les domaines d'études choisis par les hommes et les femmes, on retrouve beaucoup de similitudes entre les deux provinces. Les deux domaines les plus prisés sont « Sciences sociales » et « Commerce, gestion et administration ».

Au niveau des différences de choix de qualifications, le domaine « Techniques de métiers » est celui qui décerne le plus de diplômes aux hommes, et ce pour les deux provinces, avec tout de même une grande différence en terme de pourcentage (40,2 % au Québec et 22,4 % en Ontario). Par contre les femmes préfèrent les domaines « Professions de la santé » et « Services éducatifs, consultation ».

En terme d'effectifs, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes sauf pour trois domaines particuliers : le domaine plus technique « Techniques de métiers » et les domaines scientifiques « Génie et sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ».

2. Domaines d'emploi

a) Québec

Tableau 3 : Domaines d'emplois, Québec

		Homme	%	Femme	%	Total	%
Professions	Gestion	2530	10,8	2409	8,6	4939	9,6
	Affaires, gestion, administration	2385	10,2	7497	26,8	9882	19,2
	Sciences naturelles et appliquées	3848	16,4	1445	5,2	5293	10,3
	Secteur santé	752	3,2	4127	14,8	4879	9,5
	Sc. Sociales, enseignement, adm. publique	2507	10,7	5605	20,1	8112	15,8
	Art, culture, loisirs	679	2,9	891	3,2	1570	3,1
	Ventes services	4191	17,9	5093	18,2	9284	18,1
	Transport, machinerie	3671	15,7	59	0,2	3730	7,3
	Profession du secteur primaire	798	3,4	279	1,0	1077	2,1
	Transformation, fabrication	2091	8,9	518	1,9	2609	5,1
	Total	23452	100,0	27923	100,0	51375	100,0

Le domaine « Vente et services » est le domaine où l'on retrouve le plus de diplômés chez les hommes (17,9 %) et presque autant de femmes (18,2 %). Il s'agit pour les hommes du premier domaine d'emploi, tandis que ce n'est pas le cas chez les femmes. De la même manière, nous voyons que le domaine « Gestion » est un domaine où nous retrouvons 10,8 % des diplômés et 8,6 % des diplômées. Ce sont les deux domaines où les pourcentages sont proches. En dehors de cela, il y a de grandes différences. Le premier domaine d'emploi chez les femmes avec 26,8 % des diplômées est le domaine « Affaires, gestion, administration » contre seulement 10,2 % des hommes.

Nous pouvons considérer les domaines qui suivent comme « complémentaires », i.e. nous trouvons soit une majorité de femmes soit une majorité d'hommes. Dans le domaine « Sciences sociales, enseignement, administration publique » il y a 20,1 % des femmes diplômées et seulement 10,7 % des hommes. Le domaine de la santé est un autre domaine où les femmes sont plus nombreuses que les hommes (14,8 % contre 3,2 %). Dans le domaine « Sciences naturelles et appliquées » c'est le pourcentage d'hommes qui est plus important que celui des femmes (16,4 % contre 5,2 %). Les deux autres domaines où les hommes trouvent plus d'emplois que les femmes sont les secteurs « Transport et machinerie » et « Transformation et fabrication ».

Il y a 2 domaines qui attirent en pourcentage presque aussi peu d'hommes que de femmes, il s'agit des secteurs « Art, culture et loisirs » et « Profession du secteur primaire ».

b) Ontario

Tableau 4 : Domaines d'emplois, Ontario

		Homme	%	Femme	%	Total	%
Professions	Gestion	2347	8,6	3480	9,5	5827	9,1
	Affaires, gestion, administration	3584	13,1	7743	21,2	11327	17,8
	Sciences naturelles et appliquées	6159	22,6	2427	6,6	8586	13,5
	Secteur santé	999	3,7	4807	13,2	5806	9,1
	Sc. Sociales, enseignement, adm publique	3329	12,2	6607	18,1	9936	15,6
	Art, culture, loisirs	1158	4,2	2011	5,5	3169	5,0
	Ventes services	4187	15,3	8621	23,6	12808	20,1
	Transport, machinerie	3654	13,4	213	0,6	3867	6,1
	Profession du secteur primaire	494	1,8	198	0,5	692	1,1
	Transformation, fabrication	1367	5,0	391	1,1	1758	2,8
	Total	27278	100,0	36498	100,0	63776	100,0

Pour l'Ontario, le domaine « Vente et service » est celui qui emploie 23,6 % des femmes et 15,3 % des hommes. Il y a deux domaines où les femmes sont plus nombreuses que les hommes mais où ils sont quand même assez nombreux. Il s'agit de « Affaires, gestion, administration » et de « Sciences sociales, enseignement, administration publique »

Le domaine de la gestion regroupe environ 9 % des hommes et des femmes, c'est la même chose pour le secteur « Art, culture, loisirs » avec environ 5 % des hommes et des femmes. Le secteur « Profession du secteur primaire » regroupe très peu de monde avec seulement 1,8 % d'hommes et 0,5 % des femmes.

Il reste le domaine « Profession de la santé » où les femmes sont plus nombreuses. Les trois secteurs « Sciences naturelles et appliquées », « Transport et machinerie » et « Transformation et fabrication » sont ceux où les hommes sont plus nombreux que les femmes.

c) Comparaison

Lorsque l'on regarde la répartition des diplômés dans le monde du travail, on se rend compte qu'approximativement le même schéma est répété.

Le domaine « Vente et services » est celui où l'on retrouve beaucoup de personnes, hommes ou femmes, et ceci pour les deux provinces.

Il y a 3 domaines où l'on retrouve plus de femmes que d'hommes : « Affaires, gestion, administration », « Secteur de la santé » et « Sciences sociales, enseignement et administration publique ».

Il y a également 3 domaines où l'on retrouve plus d'hommes que de femmes : « Sciences naturelles et appliquées », « transport et machinerie » et « Transformation et fabrication ».

Les domaines où l'on retrouve à peu près autant de femmes que d'hommes, en pourcentage, sont également au nombre de trois : « Gestion », « Art, culture et loisirs » et « Profession du secteur primaire »

3. Répartition des diplômés par types d'emploi

Nous allons maintenant déterminer où travaillent les étudiants après l'obtention de leur diplôme. Pour chaque province, le premier graphique présente la répartition en nombre absolu et le second en terme de proportion. L'intérêt est de voir comment s'ajuste le marché du travail, est-ce que les diplômés trouvent du travail uniquement dans leur branche d'étude ou bien leur diplôme leur permet d'être plus polyvalent et de trouver un emploi dans un domaine éloigné de leur domaine d'étude.

a) Québec

Le graphique suivant nous renseigne sur le nombre d'employés de chaque secteur d'emploi et sur sa provenance en terme de diplôme.

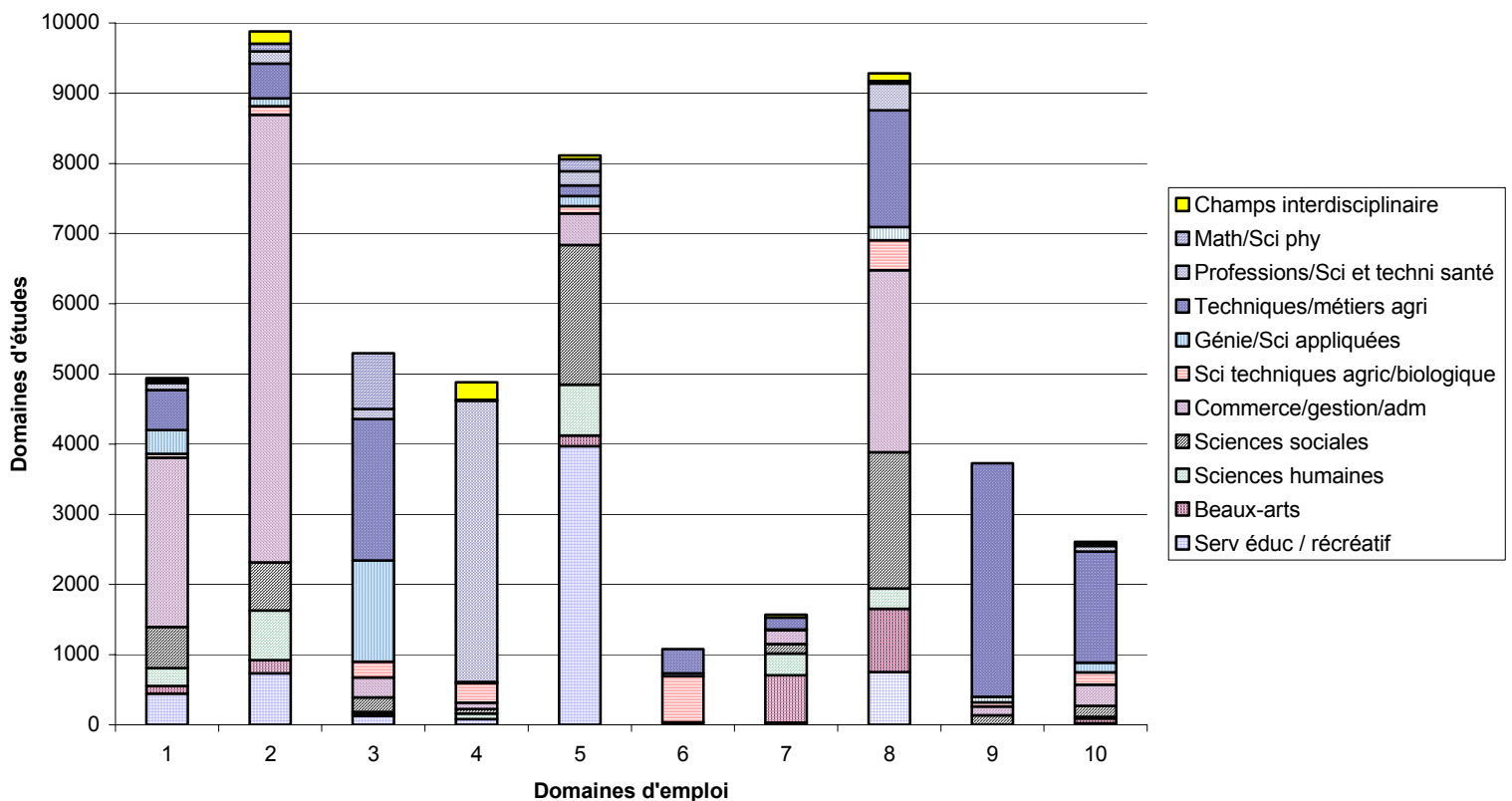


Figure 1 : Répartition des diplômés par type d'emploi au Québec

Le graphique ci-dessous montre la proportion de chaque diplôme dans chaque secteur.

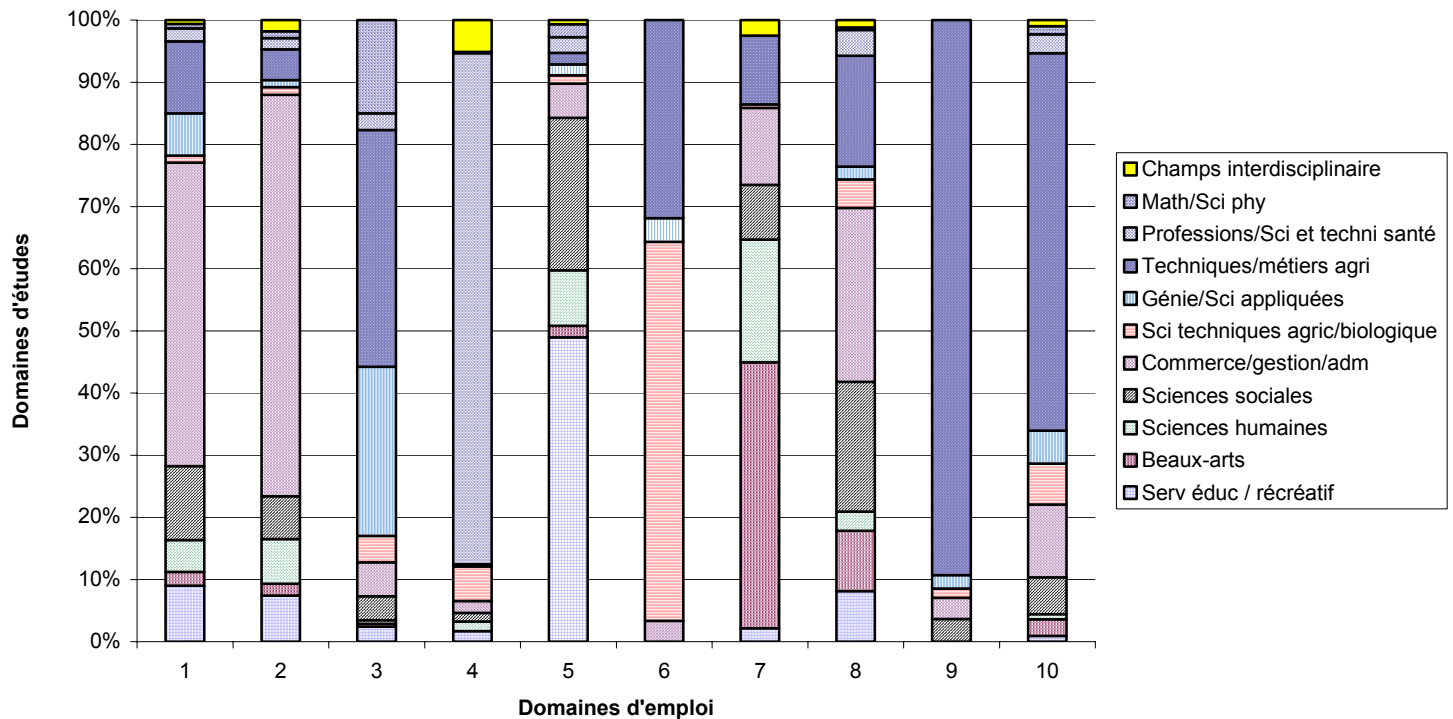


Figure 2 : Répartition des diplômés par type d'emploi au Québec, en pourcentage

Nous pouvons faire quelques constatations en analysant ces graphiques. Lorsque nous mentionnons que les employés proviennent d'un ou de plusieurs domaines d'étude, il s'agit des domaines d'études où la représentation est supérieure à 10 %. Donc s'il y a un secteur où il n'y a qu'un domaine d'étude, cela signifie qu'il y a juste un domaine qui dépasse ces 10 %, les autres domaines sont peut-être présents mais en proportion négligeable.

Il y a deux secteurs où les employés proviennent d'un seul domaine d'étude : le « Secteur de la santé » et « Professions du secteur primaire ».

Il y a quatre secteurs où la majorité des employés proviennent de deux domaines : « Affaires, finance, administration », « Sciences sociales, enseignement », « Arts, culture, sports et loisirs » et « Transformation et fabrication ».

Il y a deux secteurs où la majorité des employés proviennent de trois domaines : « Gestion » et « Sciences naturelles ».

Il y a un secteur où la majorité des employés proviennent de quatre domaines : « Transport et machinerie ».

Il y a un secteur où la majorité des employés proviennent de cinq domaines : « Vente et services ».

Nous pouvons considérer que les emplois qui recrutent des gens dont les diplômes proviennent en majorité d'un ou de deux domaines d'études sont des emplois ciblés, il y en a 6 au Québec. De la même manière, les emplois qui recrutent des employés provenant de trois, quatre ou cinq domaines d'études, sont des emplois non ciblés, il y en a 4.

Nous allons comparer ces chiffres avec ceux obtenus pour l'Ontario dans le prochain paragraphe.

b) Ontario

Le graphique suivant nous renseigne sur le nombre d'employés de chaque secteur d'emploi¹³ et sur sa provenance en terme de diplôme.

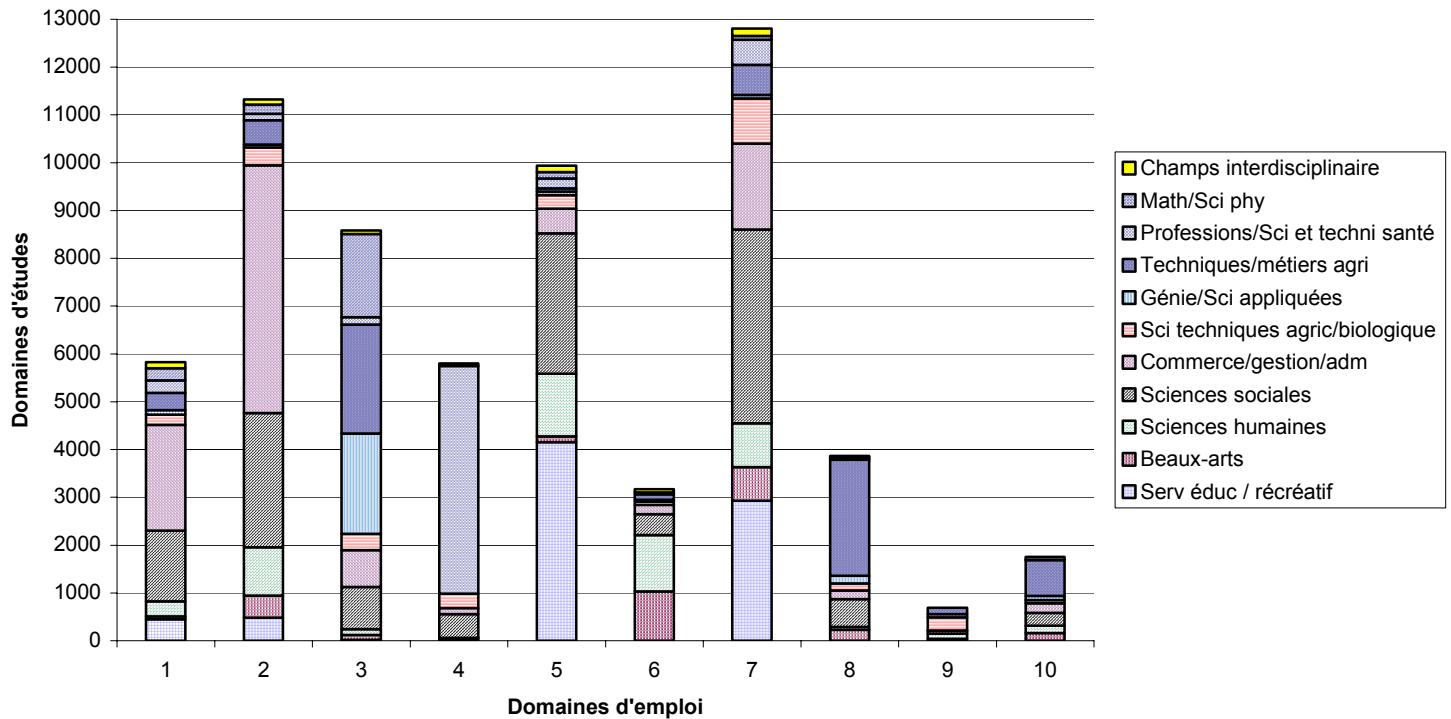
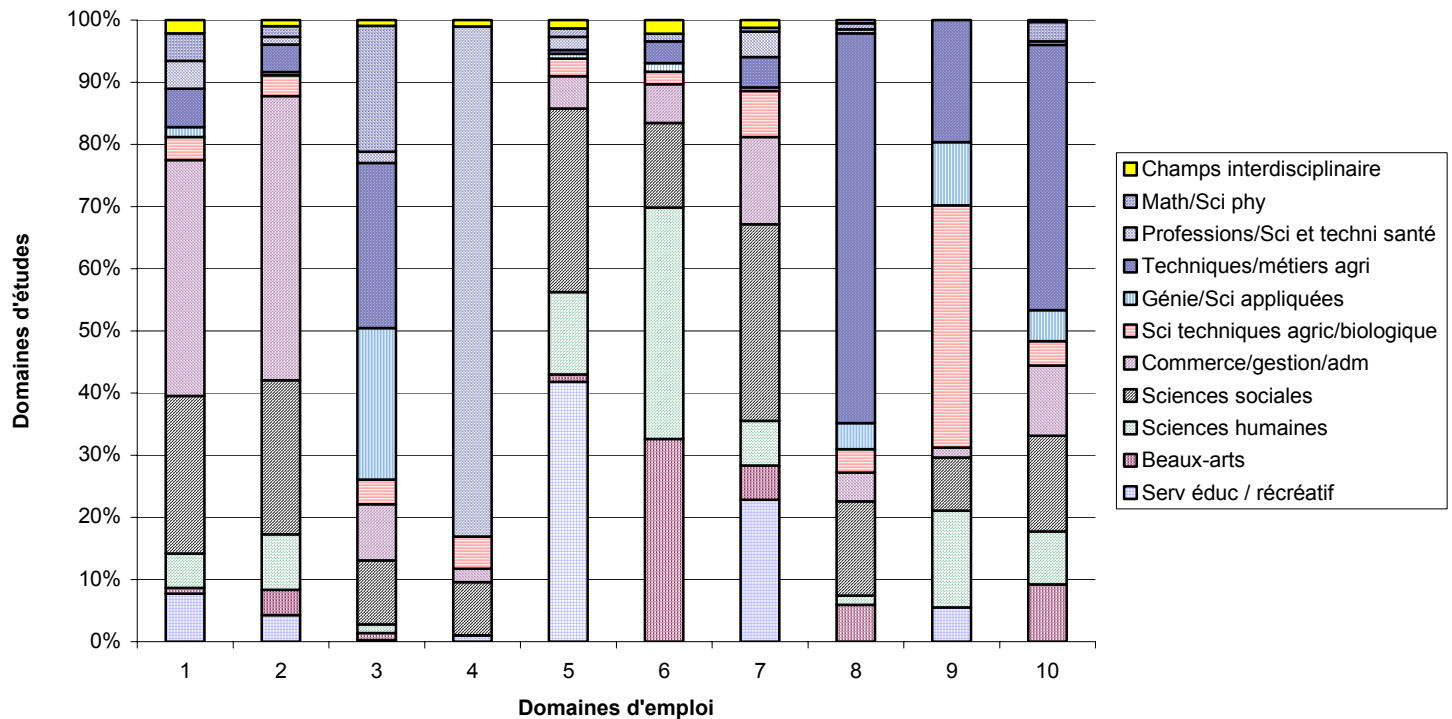


Figure 3 : Répartition des diplômés par type d'emploi en Ontario

¹³ Les termes secteur d'emploi, domaine d'emploi et type d'emploi sont utilisés pour signifier la même chose.

Le graphique ci-dessous montre la proportion de chaque diplôme dans chaque secteur.



1 - Gestion 2 - Affaires/finances/administration 3 - Sciences naturelles 4 - Secteur santé 5 - Sciences sociales/enseignement
6 - Arts/culture/sports/loisir 7 - Ventes et services 8 - Métiers/transport/machinerie 9 - Professions secteur primaire 10 - Transformation/fabrication/utilité publique

Figure 4 : Répartition des diplômés par type d'emploi en Ontario, en pourcentage

Nous allons faire la même analyse que précédemment :

Il y a un secteur où la majorité des employés proviennent d'un seul domaine d'étude : « Secteur de la santé.

Il y a trois secteurs où la majorité des employés proviennent de deux domaines d'études : « Gestion », « Affaires, finances et administration » et « Transport et machinerie ».

Il y a quatre secteurs où la majorité des employés proviennent de trois domaines d'études : « Sciences sociales, enseignement », « Art, culture, loisirs », « Ventes et services » et « transformation, fabrication ».

Il y a deux secteurs où la majorité des employés proviennent de quatre domaines d'études : « Sciences naturelles » et « Profession du secteur primaire ».

Il y a quatre secteurs d'emplois ciblés en Ontario et six secteurs d'emplois non ciblés

c) Comparaison

Il y a six domaines d'emplois ciblés au Québec contre quatre en Ontario et quatre domaines non ciblés au Québec contre six en Ontario. Ce constat est-il suffisant pour conclure que le marché du travail est plus flexible en Ontario qu'au Québec ? Si oui, pourquoi ? Une deuxième question difficile est celle de se demander si une pénurie de main d'œuvre aura plus de conséquences négatives au Québec qu'en Ontario. Ces questions sont en dehors des limites de cette recherche, mais elles rendent encore plus importantes les questionnements que l'on fait sur la rigidité du marché québécois.

4. Répartition des travailleurs par domaines d'études

a) Québec

Le graphique suivant nous renseigne sur le nombre d'employés de chaque secteur d'emploi et sur sa provenance en terme de diplôme.

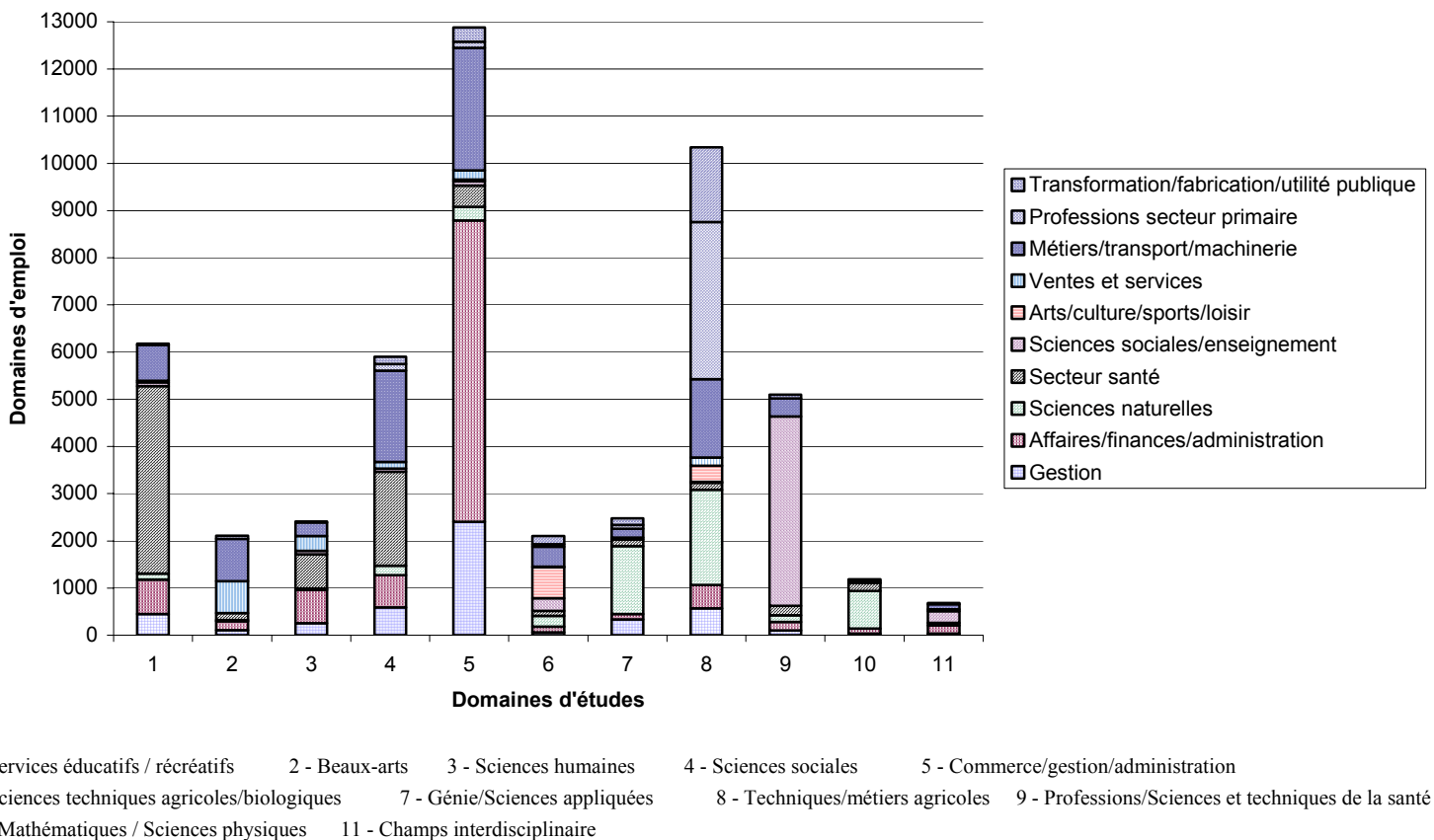
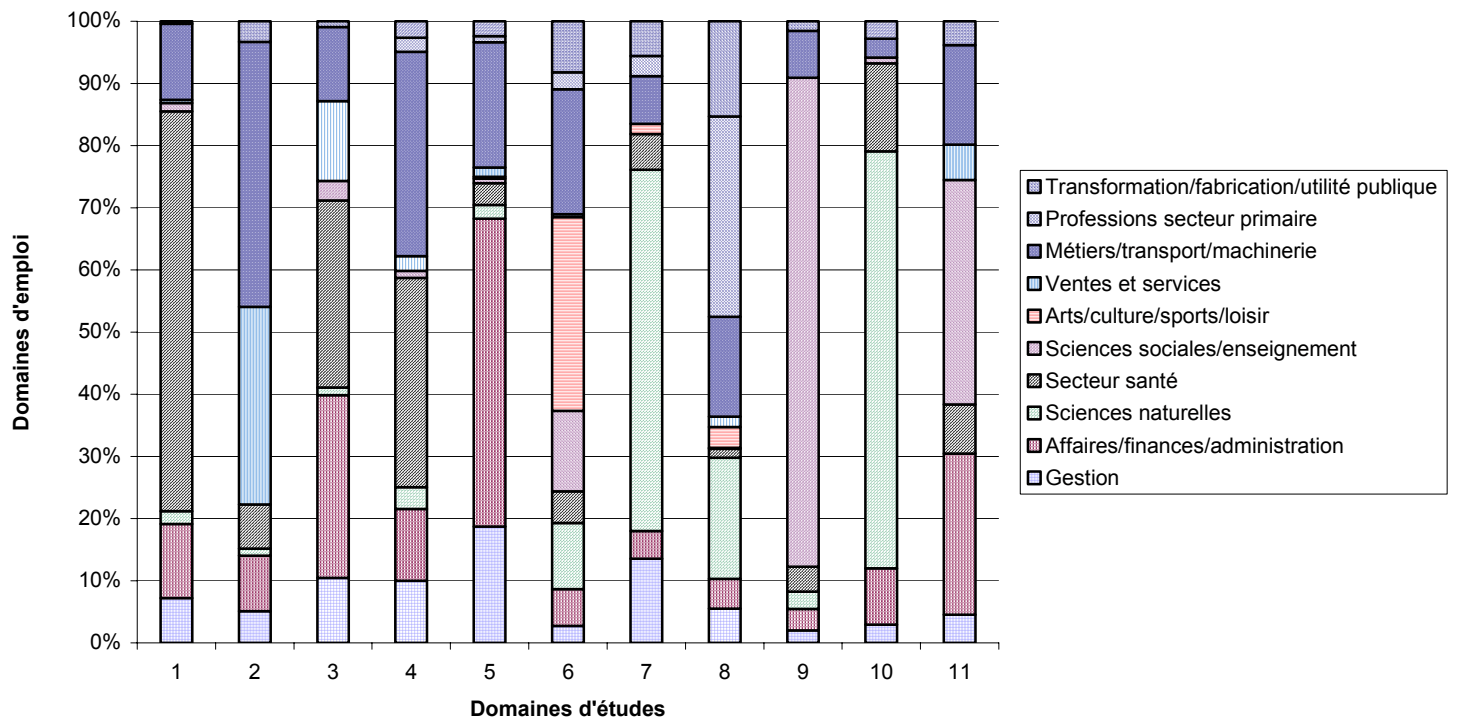


Figure 5 : Répartition des travailleurs par domaines d'études au Québec

Le graphique ci-dessous montre la proportion de chaque diplôme dans chaque secteur.



1 - Services éducatifs / récréatifs 2 - Beaux-arts 3 - Sciences humaines 4 - Sciences sociales 5 - Commerce/gestion/administration
 6 - Sciences techniques agricoles/biologiques 7 - Génie/Sciences appliquées 8 - Techniques/métiers agricoles 9 - Professions/Sciences et techniques de la santé
 10 - Mathématiques / Sciences physiques 11 - Champs interdisciplinaire

Figure 6 : Répartition des travailleurs par domaines d'étude au Québec, en pourcentage

De la même manière que précédemment, lorsque nous mentionnons que les diplômés se retrouvent dans un ou plusieurs secteurs d'emploi, il s'agit des secteurs d'emploi où la représentation est supérieure à 10 %. Donc s'il y a un domaine d'étude où il n'y a qu'un secteur d'emploi, cela signifie qu'il y a juste un secteur qui dépasse ces 10 %, les autres secteurs sont peut-être présents mais en proportion négligeable.

Il y a un domaine d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans un secteur d'emploi : « Profession de la santé ».

Il y a trois domaines d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans deux secteurs d'emploi : « Beaux-arts », « Génie et sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ».

Il y a trois domaines d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans trois secteurs d'emploi : « Services éducatifs et récréatifs », « Commerce, gestion et administration » et « Champs interdisciplinaires ».

Il y a trois domaines d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans quatre secteurs d'emploi : « Sciences sociales », « Sciences et techniques agricoles, biologie » et « Techniques et métiers agricoles ».

Il y a un domaine d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans cinq secteurs d'emploi : « Sciences humaines ».

Nous pouvons considérer que les domaines d'études dont les diplômés trouvent en majorité des emplois dans un ou deux secteurs d'emploi sont des domaines ciblés, il y en a quatre au Québec. De la même manière, les domaines d'études dont les diplômés trouvent en majorité des emplois dans trois quatre ou cinq secteurs d'emploi sont des domaines non ciblés, il y en a six au Québec. Nous allons comparer ces chiffres avec ceux obtenus pour l'Ontario dans le prochain paragraphe.

b) Ontario

Le graphique suivant nous renseigne sur le nombre d'employés de chaque secteur d'emploi et sur sa provenance en terme de diplôme.

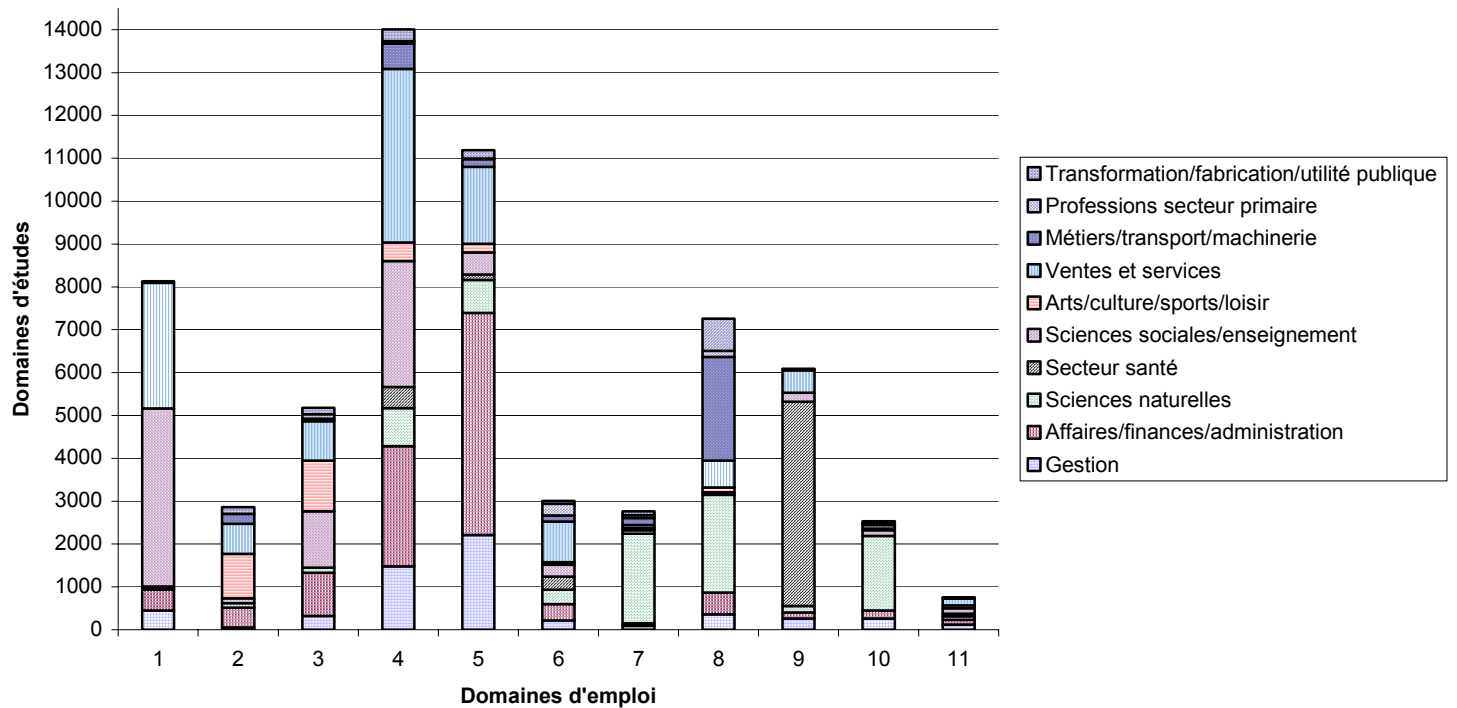


Figure 7 : Répartition des travailleurs par domaines d'étude en Ontario

Le graphique ci-dessous montre la proportion de chaque diplôme dans chaque secteur.

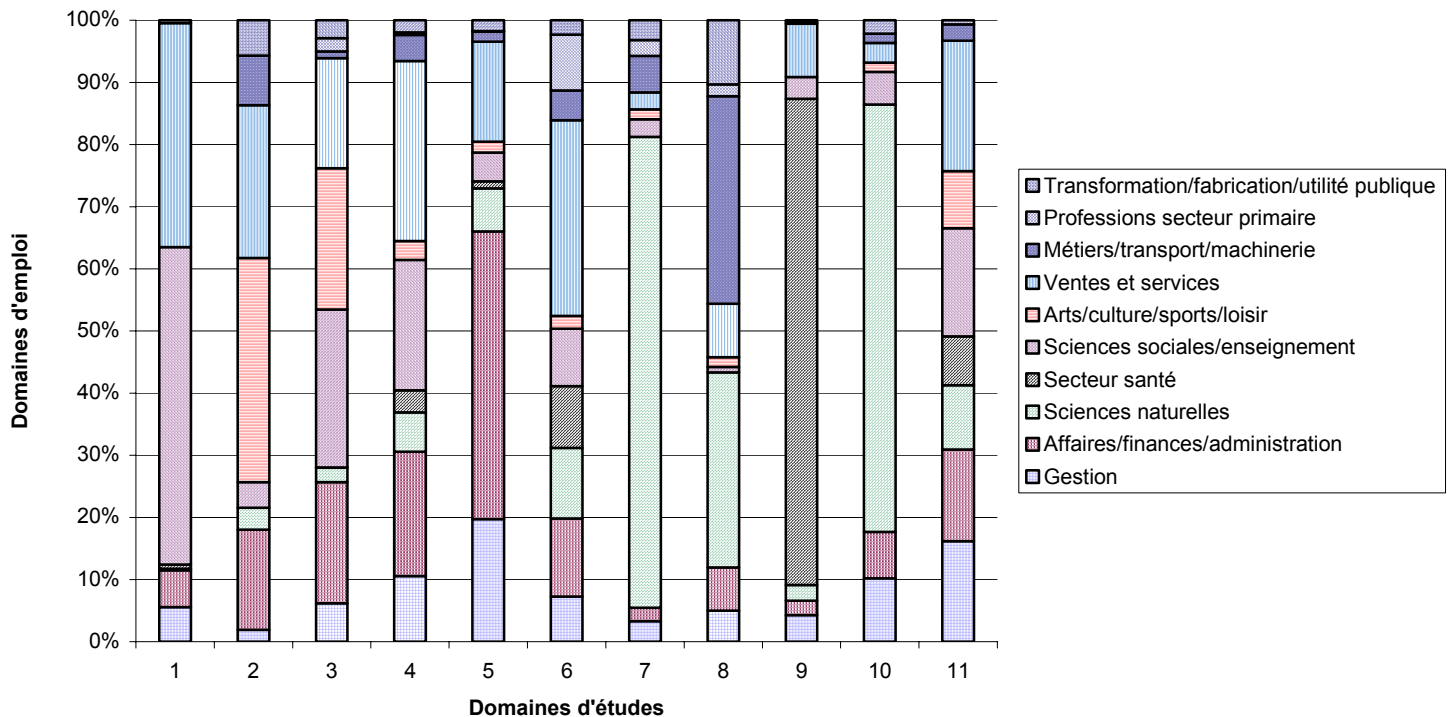


Figure 8 : Répartition des travailleurs par domaines d'étude en Ontario en pourcentage

Nous allons faire la même analyse que précédemment :

Il y a deux domaines d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans un secteur d'emploi : « Génie et sciences appliquées » et « Profession de la santé ».

Il y a deux domaines d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans deux secteurs d'emploi : « Service éducatif et récréatif » et « Mathématiques et sciences physiques »

Il y a cinq domaines d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans trois secteurs d'emploi : « Beaux-arts », « Sciences humaines », « Sciences sociales », « Commerce, gestion et administration » et « Techniques et métiers agricoles ».

Il y a deux domaines d'étude où la majorité des employés se retrouvent dans cinq secteurs d'emploi : « Sciences et techniques agricoles, biologie » et « Champs interdisciplinaires ».

Il y a quatre domaines d'études ciblés en Ontario et six non ciblés.

c) Comparaison

Il y a le même nombre de domaines d'études ciblés et non ciblés au Québec qu'en Ontario, avec une légère différence dans deux domaines d'études. Mais on voit que les caractéristiques des domaines d'étude sont les mêmes que l'on se trouve en Ontario ou au Québec. Ce dernier constat semble renforcer la conclusion précédente voulant que la différence entre l'Ontario et le Québec dans la convergence entre les sexes dans les professions provient surtout du marché du travail. Pour pousser notre analyse de la présélection éducationnelle et de la ségrégation occupationnelle nous allons calculer pour les deux provinces les coefficients de la ségrégation éducationnelle et professionnelle.

C. Calcul de la ségrégation

L'indice utilisé pour calculer la ségrégation est un indice dérivé de l'indice de dissimilitude de Duncan et Duncan (1955)¹⁴. Cet indice mesure la proportion de femmes (d'hommes) qui doivent changer leur travail pour égaliser la distribution des professions féminine et masculine. Il a deux désavantages : il mesure le nombre de changements d'emploi nécessaires pour atteindre l'égalité des distributions comme une fraction du nombre total de femmes ou d'hommes, alors qu'il serait plus approprié de relier le nombre de changements nécessaires au nombre total de travailleurs, homme ou femme. Deuxièmement, les changements nécessaires pour arriver à l'égalité dans la distribution vont changer la distribution des emplois.

Un indice plus approprié, développé par Siegers (1979), suppose que les changements d'emploi des hommes et des femmes sont faits de telle manière que les distributions ne sont pas affectées et ces changements sont liés au nombre total de travailleurs.

Nous allons commencer le calcul de la ségrégation par la ségrégation éducationnelle pour les deux provinces suivra ensuite le calcul de la ségrégation occupationnelle.

¹⁴ Les détails des calculs sont expliqués dans l'Annexe 1, page 33

1. Ségrégation éducationnelle

Pour le Québec, nous trouvons $ES_Q = 24,0 \%$ et pour l'Ontario $ES_O = 17,0 \%$.

Ceci nous indique que la ségrégation envers les femmes est plus forte au Québec qu'en Ontario. Cela signifie qu'il y a plus de femmes qui suivent des formations de types « fille ». Cet indice est plus utilisé pour faire une comparaison entre le Québec et l'Ontario, toutefois, il pourrait être interprété comme la proportion de femmes (ou d'hommes) qui devraient changer de formation pour égaliser la distribution des formations féminine et masculine.

Le tableau suivant donne les résultats pour les calculs de la ségrégation éducationnelle en mettant en évidence les diverses références utilisées :

Tableau 5 : Ségrégation éducationnelle en 1997

	Québec	Ontario
ES basé sur les 4 niveaux de formation ¹⁵	7,7 %	2,4 %
ES basé sur les 11 domaines d'étude ¹⁶	22,4 %	15,1 %
ES basé sur les 44 types de formation ¹⁷	24,0 %	17,0 %

En analysant ce tableau, nous pouvons nous rendre compte que lorsque nous prenons une classification où apparaît seulement le niveau de formation, l'ES a tendance à diminuer fortement. Ceci montre que les femmes qui travaillent n'ont pas un niveau de formation plus faible que les hommes qui travaillent. Tandis qu'avec la classification où apparaît seulement le domaine d'étude, l'ES diminue mais très peu. On peut donc dire que la ségrégation éducationnelle est principalement une ségrégation du domaine d'étude.

Dans les tableaux suivants, il apparaît que l'indice de ségrégation peut être négatif. Cela indique que plus d'hommes que de femmes ont fait les études correspondantes, i.e. les femmes sont sous-

¹⁵ Consulter le Tableau 6, page 27 pour consulter les résultats détaillés

¹⁶ Consulter le Tableau 7, page 28 pour consulter les résultats détaillés

¹⁷ Consulter le Tableau 8, page 29 pour consulter les résultats détaillés

représentées. Inversement, un indice positif montre que plus de femmes que d'hommes ont fait les études correspondantes, i.e. les hommes sont sous-représentés.

Le tableau suivant donne les résultats détaillés pour la ségrégation éducationnelle par niveaux d'étude, quel que soit le domaine d'études :

Tableau 6 :Ségrégation éducationnelle par niveau de formation

	Québec	Ontario
École de formation professionnelle	-11,8%	-8,6%
Collège	2,5%	-0,5%
Université, baccalauréat, premier grade professionnel	8,0%	2,4%
Maîtrise	1,4%	-7,0%

Nous pouvons remarquer que la ségrégation est plus forte envers les garçons pour le niveau « École de formation professionnelle », i.e. les femmes sont sous-représentées. Pour le niveau « Collège », il n'y a presque pas de ségrégation. Pour « Université, baccalauréat, premier grade professionnel », on remarque qu'il y a plus de femmes que d'hommes. À l'université par contre, comme prévu, les femmes sont sur-représentées pour le niveau « Baccalauréat ». Pour le niveau « Maîtrise », il y a une différence entre les deux provinces, au Québec il n'y a pratiquement pas de ségrégation tandis qu'en Ontario, les femmes sont sous-représentées.

Le tableau suivant donne les résultats détaillés pour la ségrégation éducationnelle par domaines d'études, quel que soit le niveau d'étude :

Tableau 7 : Ségrégation éducationnelle par domaines d'études

	Québec	Ontario
Services éducatifs, récréatifs et services de consultation	19,4%	21,0%
Beaux-arts et arts appliqués	20,9%	5,1%
Sciences humaines et champs connexes	13,4%	7,8%
Sciences sociales et champs connexes	2,8%	7,2%
Commerce, gestion et administration des affaires	14,4%	0,3%
Sciences et techniques agricoles et biologiques	0,9%	1,2%
Génie et sciences appliquées	-34,1%	-39,3%
Techniques et métiers en génie et en sciences appliquées	-45,6%	-41,2%
Professions, sciences et techniques de la santé	30,4%	22,3%
Mathématiques et sciences physiques	-16,9%	-28,4%
Champ interdisciplinaire/non spécialisé/indéterminé	30,1%	14,4%

En analysant ce tableau, nous constatons que, pour chaque domaine d'études, il y a la même prédominance soit masculine, soit féminine dans chaque province. Les domaines typiquement masculins sont « Génie et sciences appliquées », « Techniques et métiers en génie et en sciences appliquées » et « Mathématiques et sciences physiques ». Tous les autres sont dominés par les femmes. Par contre, il y a des différences dans les proportions observées. La ségrégation envers les femmes est nettement plus forte au Québec qu'en Ontario pour les domaines « Beaux-arts et arts appliqués », « Sciences humaines et champs connexes », « Commerce, gestion et administration des affaires », « Professions, sciences et techniques de la santé » et « Champ interdisciplinaire/non spécialisé/indéterminé ». Elle est pratiquement égale dans les domaines « Services éducatifs, récréatifs et services de consultation » et « Sciences et techniques agricoles et biologiques ». Le seul domaine où elle est plus importante en Ontario qu'au Québec est « Sciences sociales et champs connexes ». En ce qui concerne la ségrégation envers les hommes, la ségrégation est légèrement plus forte au Québec qu'en Ontario pour le domaine « Techniques et métiers en génie et en sciences appliquées ». Elle est légèrement plus forte dans le domaine « Génie et sciences appliquées » en Ontario et plus importante pour le domaine « Mathématiques et sciences physiques ».

Pour un résultat encore plus précis, nous avons calculé l'ES pour chaque domaine d'étude de chaque formation disponible. Les résultats se trouvent dans le tableau suivant :

Tableau 8 : ES par type de formation et de niveau pour le Québec et l'Ontario.

	Formation professionnelle		Collège	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
Services éducatifs, récréatifs et services de consultation	14,9%	42,9%	30,9%	37,8%
Beaux-arts et arts appliqués	27,2%	3,5%	17,1%	4,8%
Sciences humaines et champs connexes		42,9%	13,6%	-20,3%
Sciences sociales et champs connexes	-25,7%	25,3%	-0,1%	5,2%
Commerce, administration des affaires, gestion	25,9%	24,3%	19,8%	3,6%
Sciences et techniques agricoles et biologiques	-16,0%	-9,9%	19,6%	-6,8%
Génie et sciences appliquées	-4,4%	-57,1%	-54,4%	-37,1%
Techniques et métiers en génie et en sciences appliquées	-48,4%	-44,9%	-38,2%	-39,9%
Professions, sciences et techniques de la santé	32,1%	16,6%	30,1%	26,5%
Mathématiques et sciences physiques	45,6%	-28,6%	-26,8%	-32,5%
Champ interdisciplinaire / non spécialisé / indéterminé	45,6%	-18,5%	-21,0%	21,1%

	Baccalauréat		Maîtrise	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
Services éducatifs, récréatifs et services de consultation	18,6%	12,1%	18,7%	14,7%
Beaux-arts et arts appliqués	8,4%	4,8%	18,4%	18,9%
Sciences humaines et champs connexes	13,4%	10,9%	13,0%	10,3%
Sciences sociales et champs connexes	7,4%	8,4%	13,9%	2,0%
Commerce, administration des affaires, gestion	3,8%	-4,0%	-4,5%	-23,1%
Sciences et techniques agricoles et biologiques	25,9%	8,3%	7,2%	2,4%
Génie et sciences appliquées	-33,8%	-39,8%	-39,2%	-36,3%
Techniques et métiers en génie et en sciences appliquées				
Professions, sciences et techniques de la santé	32,8%	16,6%	14,4%	25,6%
Mathématiques et sciences physiques	-18,8%	-27,9%	-10,3%	-26,4%
Champ interdisciplinaire / non spécialisé / indéterminé	31,3%	15,8%	16,2%	-17,1%

Il résulte de ce tableau que le domaine de la santé, quel que soit le niveau, est un milieu typiquement féminin, principalement au Québec, mais également en Ontario. Les milieux où l'on retrouve principalement des hommes sont les domaines d'étude techniques et scientifiques, en Ontario comme au Québec.

2. Ségrégation occupationnelle

Nous avons pu calculer la ségrégation occupationnelle (OS) pour les deux provinces. Pour ce calcul, nous avons une restriction avec les données. Nous avons juste le domaine d'emploi mais pas le niveau d'emploi des individus, i.e. nous ne savons pas précisément quel est le poste occupé par l'individu (ex. : ouvrier, technicien, directeur, etc.).

Pour le Québec, nous trouvons $OS_Q = 19,0 \%$ et pour l'Ontario $OS_O = 16,6 \%$.

La ségrégation occupationnelle envers les femmes est plus forte au Québec qu'en Ontario.

Nous avons calculé l'OS pour chaque domaine d'emploi. Les résultats sont les suivants :

Tableau 9 : OS par domaine d'emploi pour le Québec et l'Ontario

	Québec	Ontario
Gestion	-5,58%	2,49%
Affaires, finances, administration	21,51%	11,13%
Sciences naturelles et appliquées	-27,05%	-28,96%
Secteur de la santé	30,24%	25,57%
Sciences sociales, enseignement, administration publique, religion	14,74%	9,27%
Arts, culture, sports et loisirs	2,40%	6,23%
Ventes et services	0,51%	10,08%
Métiers, transport, machinerie	-52,77%	-51,72%
Professions propres au secteur primaire	-28,45%	-28,62%
Transformation, fabrication, services d'utilité publique	-34,50%	-34,99%

Les indices de ségrégation négatifs indiquent que plus d'hommes que de femmes travaillent dans le domaine mentionné. Dans tous les domaines, on retrouve la même tendance : soit plus d'hommes que de femmes travaillent, soit l'inverse, mis à part pour la gestion où cela dépend de la province. Les domaines d'emploi techniques et liés à la science sont ceux où l'on retrouve majoritairement les hommes. Les autres domaines sont ceux où les femmes sont plus présentes.

IV. CONCLUSION

Le but de cet article était de mesurer la ségrégation éducationnelle et occupationnelle au Québec et en Ontario. Pour cela, nous les avons calculés suivant la méthode explicitée par Borghans et Groot (1999).

Nous trouvons que la ségrégation éducationnelle est plus forte au Québec qu'en Ontario. Il n'y a pas de ségrégation évidente par rapport au niveau de formation atteint, mais elle se manifeste plutôt par rapport au domaine d'étude. Les calculs confirment également un certain nombre de phénomènes connus, à savoir que l'on retrouve plus de femmes dans les domaines d'études et les professions liés à la santé. Il y a également plus d'hommes dans les formations professionnelles techniques et scientifiques à l'université.

En ce qui concerne la ségrégation occupationnelle, elle est également plus forte au Québec qu'en Ontario. On peut remarquer que les professions où l'on retrouve plus d'hommes que de femmes sont celles où le domaine d'étude associé est un domaine où l'on retrouve plus d'hommes que de femmes. Il s'agit des professions techniques et scientifiques. On remarque également le même phénomène pour les professions dominées par les femmes. Il s'agit principalement du domaine de la santé. Les personnes qui continuent leurs études le font dans le but de trouver un bon (ou meilleur) emploi. Il est certainement plus facile de trouver un emploi dans un domaine où notre sexe est plus représenté que dans un domaine où il ne l'est pas. Par exemple, une femme qui fait des études d'ingénierie risque de rencontrer des difficultés sur le marché du travail en se heurtant aux préjugés des employeurs et du milieu de travail. C'est donc un choix prudent, une sorte d'investissement sûr, que de faire des études dans un domaine qui nous conduira à un emploi où notre sexe est plus ou également représenté.

Un problème, parmi d'autres, qui pourrait se poser à l'avenir est le fait que les hommes délaissent de plus en plus les études. Quelles sont les conséquences prévisibles de cette situation sur l'offre d'une main d'œuvre qualifiée dans plusieurs domaines scientifiques ? Serait-ce une bonne idée de limiter le nombre d'étudiantes en médecine par un quota ? Cela permettra certainement de diminuer le nombre d'étudiantes mais, pour obtenir le nombre d'étudiants requis pour l'année, il faudra accepter des étudiants avec un moins bon dossier scolaire. Cela pourrait à long terme faire diminuer le niveau des études en médecine. Y'a-t-il lieu de croire que si rien n'est fait sur ces

questions de choix éducationnels et sur la flexibilité du marché du travail québécois que le Québec risque d'être plus désavantagé que l'Ontario si les pénuries de main d'œuvre annoncées dans certains secteurs se manifestent effectivement ?

Borghans et Groot pensent que « les programmes de discrimination positive qui forcent les employeurs à recruter des femmes dans des emplois typiquement masculins sont inefficaces parce qu'ils ne tiennent pas compte du fait que la ségrégation éducationnelle de la main d'œuvre ne peut pas être modifiée rapidement. Les programmes de discrimination positive efficaces sont ceux qui tiennent compte de l'ES et qui essaient de diminuer son impact sur l'OS en offrant par exemple, une formation spéciale aux membres d'un groupe sous représenté pour qu'ils puissent obtenir ces emplois. Cette théorie est valable si la cause de la ségrégation n'est pas la discrimination mais plutôt si elle est plutôt reliée à la théorie du capital humain. »

Les conclusions de cette recherche demandent également une fois de plus de relancer le débat sur le code du travail et la rigidité qu'il pourrait imposer sur le marché du travail.

Annexe 1 : Mesure de la ségrégation

La plupart des analyses de l'OS utilisent l'indice de dissimilitude de Duncan et Duncan (1955) :

$$D = \frac{1}{2} \sum_{j=1}^m \left| \frac{F_j}{F.} - \frac{M_j}{M.} \right| \quad (1)$$

où F_j (M_j) représente le nombre de femmes (d'hommes) ayant le travail j et $F(M)$ le nombre total de femmes (d'hommes) qui travaillent. Cet indice mesure la proportion de femmes (d'hommes) qui doivent changer leur travail pour égaliser la distribution des professions féminine et masculine.

Cet indice a deux désavantages : il mesure le nombre de changements d'emploi nécessaires pour atteindre l'égalité des distributions comme une fraction du nombre total de femmes ou d'hommes, alors qu'il serait plus approprié de relier le nombre de changements nécessaires au nombre total de travailleurs, homme ou femme. Deuxièmement, les changements nécessaires pour arriver à l'égalité dans la distribution vont changer la distribution des emplois.

Un nouvel indice plus approprié, développé par Siegers (1979), suppose que les changements d'emploi des hommes et des femmes sont faits de telle manière que les distributions ne sont pas affectées et ces changements sont liés au nombre total de travailleurs.

Soit le nombre total de travailleurs T_j pour l'emploi j (avec $T_j = F_j + M_j$). L'objectif numérique du nombre de femmes ayant l'emploi j est $F T_j / T.$ et pour les hommes $M T_j / T.$ Ici, on considère le nombre de travailleurs pour chaque emploi (la distribution professionnelle T_j) comme donné.

Alors l'indice ajusté de ségrégation devient :

$$S = \frac{1}{2} \sum_{j=1}^m \left| \frac{F_j}{T.} - \frac{\frac{F.}{T.} T_j}{T.} \right| + \frac{1}{2} \sum_{j=1}^m \left| \frac{M_j}{T.} - \frac{\frac{M.}{T.} T_j}{T.} \right| = \frac{F.M.}{T.^2} \sum_{j=1}^m \left| \frac{F_j}{F.} - \frac{M_j}{M.} \right| \quad (2)$$

Avec $\theta \equiv F.M./T.^2$ on obtient $S = 2\theta D$

Pour analyser le lien entre ES et OS, les données utilisées sont le nombre de personnes de la formation i et de l'emploi j . Ces nombres sont notés T_{ij} avec $T_{ij} = F_{ij} + M_{ij}$

De nouveau les totaux sont notés avec un point.

Le total pour la formation est : $T_{i.} = F_{i.} + M_{i.}$,

Le total pour l'emploi est : $T_{.j} = F_{.j} + M_{.j}$

Le grand total est $T_{.} = F_{.} + M_{.}$

Par analogie avec (2) l'indice pour l'ES peut être noté :

$$ES = \theta \sum_{i=1}^n \left| \frac{F_{i.}}{F_{.}} - \frac{M_{i.}}{M_{.}} \right| = \sum_{i=1}^n ES_i \quad (3)$$

avec

$$ES_i = \theta \left| \frac{F_i}{F_{.}} - \frac{M_i}{M_{.}} \right| \quad (4)$$

comme la $i^{\text{ème}}$ composante de l'ES et

$$ES_i^{rel} = \theta \left| \frac{F_i}{F_{.}} - \frac{M_i}{M_{.}} \right| \frac{T_{.}}{T_{i.}} \quad (5)$$

comme la $i^{\text{ème}}$ composante relative de l'ES. Le facteur $T_{.}/T_{i.}$ est utilisé comme un poids pour contrebalancer l'importance relative de l'éducation i pour que les différentes formations deviennent comparables. Si le nombre de personnes inscrites pour i est petit, l'expression dans les valeurs absolues sera petite aussi. Sans le facteur poids (comme dans (4)) on obtiendrait de très petites valeurs, même si i est complet. De la même manière, l'OS peut être définie comme :

$$OS = \theta \sum_{j=1}^m \left| \frac{F_{.j}}{F_{.}} - \frac{M_{.j}}{M_{.}} \right| = \sum_{j=1}^m OS_j \quad (6)$$

et la ségrégation totale (TS) est :

$$TS = \theta \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^m \left| \frac{F_{ij}}{F_{.}} - \frac{M_{ij}}{M_{.}} \right| = \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^m TS_{ij} \quad (7)$$

Annexe 2 : Les données et les variables

Les données :

L'Enquête auprès des diplômés de 1995 (S95G) a été réalisée par la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada, pour le compte de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Il s'agit d'une enquête à participation facultative qui a été effectuée en vertu de la Loi sur la statistique, Statuts révisés du Canada, 1985, chapitre S19. Les plans de collecte pour l'enquête sont enregistrés sous le numéro de banque de données STC/SSD-040-75094 et sous le fichier de renseignements personnels portant le numéro STC/P-PU-100.

L'Enquête auprès des diplômés de 1995 a été réalisée de mai à juillet 1997, par interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO).

Du fichier de micro-données initial, nous avons sélectionné les diplômés des provinces du Québec et de l'Ontario. Parmi eux, nous avons conservé ceux qui ont déclaré avoir un emploi et dont la profession est donnée, ce qui représente, avec la pondération des données, 51 375 personnes au Québec et 63 773 en Ontario.

Les variables :

Les variables utilisées sont peu nombreuses.

Homme : Variable dichotomique qui indique si l'individu est un homme ou une femme.

- 1 si l'individu est un homme; 0 si c'est une femme

Principal domaine d'étude : Variable d'harmonisation pour les micro-données public pour les grand-groupes du premier domaine d'études. Harmonise les codes de domaines d'études de niveau universitaire (SISCU) et les codes de domaines d'études des collèges et écoles de formation professionnelle et technique (SIECC) avec les codes de domaines d'études du recensement.

- **01** : Services éducatifs, récréatifs et services de consultation (groupes 001-007¹⁸)
- **02** : Beaux-arts et arts appliqués (groupes 008-013)
- **03** : Sciences humaines et champs connexes (groupes 014-024)
- **04** : Sciences sociales et champs connexes (groupes 025-036)
- **05** : Commerce, gestion et administration des affaires (groupes 037-039)
- **06** : Sciences et techniques agricoles et biologiques (groupes 040-051)
- **07** : Génie et sciences appliquées (groupes 052-064)
- **08** : Techniques et métiers en génie et en sciences appliquées (groupes 065-075)
- **09** : Professions, sciences et techniques de la santé (groupes 076-090)
- **10** : Mathématiques et sciences physiques (groupes 091-098)
- **11** : Champ interdisciplinaire/non spécialisé/indéterminé (groupes 099-102)

Diplôme obtenu : variable indiquant le niveau de certification obtenu en 1995.

- **01** : École de formation professionnelle
- **02** : Collège
- **03** : Université, baccalauréat, premier grade professionnel
- **04** : Maîtrise

Domaine d'emploi : variable indiquant l'emploi de la semaine précédant l'entrevue.

- **01** : Gestion (groupe A¹⁹).
- **02** : Affaires, finance et administration (groupe B).
- **03** : Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées (groupe C).
- **04** : Secteur de la santé (groupe D)
- **05** : Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (groupe E)
- **06** : Arts, culture, sports et loisirs (groupe F)
- **07** : Ventes et services (groupe G)

¹⁸ Voir Annexe 3, page 38

¹⁹ Voir Annexe 4, page 41

- **08** : Métiers, transport et machinerie (groupe H)
- **09** : Professions propres au secteur primaire (groupe I)
- **10** : Transformation, fabrication et services d'utilité publique (groupe J)

Annexe 3 : Le code d'harmonisation des domaines d'étude

01 SERVICES ÉDUCATIFS, RÉCRÉATIFS ET SERVICES DE CONSULTATION

- 001 Enseignement
- 002 Aide à l'éducation
- 003 Éducation physique et loisirs
- 004 Voyages et tourisme
- 005 Services de consultation
- 006 Développement personnel
- 007 Éducation - autre

02 BEAUX-ARTS ET ARTS APPLIQUÉS

- 008 Beaux-arts
- 009 Musique
- 010 Arts d'interprétation
- 011 Arts commerciaux et publicitaires
- 012 Arts graphiques, arts audiovisuels et conception
- 013 Autres arts appliqués

03 SCIENCES HUMAINES ET CHAMPS CONNEXES

- 014 Humanités, langues classiques et mortes
- 015 Histoire
- 016 Bibliothéconomie et archivistique
- 017 Études des mass média
- 018 Langue et littérature anglaises
- 019 Langue et littérature françaises
- 020 Autres langues et littératures
- 021 Philosophie
- 022 Études religieuses
- 023 Autres sciences humaines
- 024 Enseignement des langues secondes

04 SCIENCES SOCIALES ET CHAMPS CONNEXES

- 025 Anthropologie
- 026 Archéologie
- 028 Économie
- 029 Géographie
- 030 Droit et jurisprudence
- 031 Études de l'homme et de son milieu conservation
- 032 Science politique
- 033 Psychologie
- 034 Sociologie
- 035 Travail social et services sociaux
- 036 Autres sciences sociales

05 COMMERCE, GESTION ET ADMINISTRATION DES AFFAIRES

- 037 Études spécialisées en administration
- 038 Études commerciales et gestion
- 039 Techniques de secrétariat – champs généraux

06 SCIENCES ET TECHNIQUES AGRICOLES ET BIOLOGIQUES

- 040 Agronomie
- 041 Techniques agricoles
- 042 Zootechnie
- 043 Biochimie
- 044 Biologie
- 045 Biophysique
- 046 Botanique

047 Économie domestique et champs connexes
048 Médecine/science vétérinaire
049 Zoologie
050 Autres techniques relatives aux ressources naturelles
051 Techniques de transformation des aliments

07 GÉNIE ET SCIENCES APPLIQUÉES

052 Architecture
053 Génie aéronautique et aérospatial
054 Génie chimique
055 Génie civil
056 Génie de conception/systèmes
057 Génie électronique et électrique
058 Génie industriel
059 Génie mécanique
060 Génie minier et métallurgique
061 Génie - autre
062 Science de l'ingénierie
063 Foresterie, science piscicole et gestion de la faune
064 Architecture paysagère

08 TECHNIQUES ET MÉTIERS EN GÉNIE ET EN SCIENCES APPLIQUÉES

065 Techniques d'architecture
066 Techniques de chimie
027 Études des civilisations (non linguistiques et non littéraires)
067 Techniques du bâtiment
068 Techniques de traitement des données et d'informatique
069 Techniques électroniques et électriques
070 Techniques de l'environnement et de la
071 Techniques de génie général et civil
072 Techniques de génie industriel
073 Techniques de génie mécanique
074 Techniques du secteur primaire et de la transformation des richesses naturelles
075 Techniques de transport

09 PROFESSIONS, SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTÉ

076 Dentisterie
077 Médecine - général
078 Médecine - science médicale fondamentale
079 Spécialités médicales (non chirurgicales)
080 Sciences para-cliniques
081 Chirurgie et spécialités en chirurgie
082 Soins infirmiers
083 Soins infirmiers auxiliaires
084 Optométrie
085 Pharmacie et sciences pharmaceutiques
086 Santé publique
087 Médecine physique et réadaptation
088 Techniques de laboratoire médical et de traitement
089 Équipement médical et prothétique
090 Autres professions, sciences et techniques de la santé

10 MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

091 Informatique
092 Chimie
093 Géologie
094 Mathématiques, actuariat et mathématiques appliquées
095 Métallurgie et science des matériaux
096 Météorologie
097 Océanographie

098 Physique

11 CHAMP INTERDISCIPLINAIRE/NON SPÉCIALISÉ/INDÉTERMINÉ

099 Arts et sciences, n.c.a.²⁰

100 Arts, n.c.a.

101 Sciences, n.c.a.

102 Indéterminé

²⁰ n.c.a. : non classé ailleurs.

Annexe 4 : Structure de la classification type des professions (CTP) de 1991

Liste des grands groupes, sous-groupes et groupes de base

A GESTION

A0 CADRES SUPÉRIEURS/CADRES SUPÉRIEURES

A01.001 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures
A011.0011 Membres des corps législatifs
A012.0012 Cadres supérieurs/cadres supérieures de l'administration publique
A013.0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures des secteurs des services financiers, de la transmission des télécommunications et des services aux entreprises
A014.0014 Cadres supérieurs/cadres supérieures des secteurs de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux et des associations gérées par leurs membres
A015.0015 Cadres supérieurs/cadres supérieures des secteurs du commerce, de la radiotélédiffusion et des autres services n.c.a.
A016.0016 Cadres supérieurs/cadres supérieures des secteurs de la production des biens, des services d'utilité publique, du transport et de la construction

A1 DIRECTEURS SPÉCIALISTES/ DIRECTRICES SPÉCIALISTES

A11.011 Directeurs/directrices des services administratifs
A111.0111 Directeurs financiers/directrices financières
A112.0112 Directeurs/directrices des ressources humaines
A113.0113 Directeurs/directrices des achats
A114.0114 Directeurs/directrices des autres services administratifs
A12.021 Directeurs/directrices des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatisés
A121.0210 Directeurs/directrices des services de génie, des sciences et de l'architecture
A122.0213 Directeurs/directrices des systèmes et des services informatisés
A13.061 Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité
A131.0611 Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité
A14.072 Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles
A141.0720 Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles

A2 DIRECTEURS/DIRECTRICES DE LA VENTE AU DÉTAIL, DE LA RESTAURATION ET DES SERVICES D'HÉBERGEMENT

A21.062 Directeurs/directrices de la vente au détail
A211.0621 Directeurs/directrices de la vente au détail
A22.063 Directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement
A221.0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services d'alimentation
A222.0632 Directeurs/directrices de l'hébergement

A3 AUTRES DIRECTEURS/ DIRECTRICES N.C.A.

A30.012 Directeurs/directrices des services financiers et des services aux entreprises
A301.0121 Directeurs/directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier
A302.0122 Directeurs/directrices de banque, du crédit et des autres services de placements
A303.0123 Directeurs/directrices des autres services aux entreprises
A31.013 Directeurs/directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)
A311.0131 Directeurs/directrices de la transmission des télécommunications
A312.0132 Directeurs/directrices des services postaux et de messageries
A32.031 Directeurs/directrices des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux
A321.0311 Directeurs/directrices des soins de santé
A322.0312 Administrateurs/administratrices de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle
A323.0313 Directeurs/directrices d'école et administrateurs/ administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire
A324.0314 Directeurs/directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels
A33.041 Directeurs/directrices de l'administration publique
A331.0411 Fonctionnaires de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes sociaux et de santé
A332.0412 Fonctionnaires de l'analyse économique, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes
A333.0413 Fonctionnaires de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes d'enseignement
A334.0414 Autres fonctionnaires
A34.051 Directeurs/directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs
A341.0511 Directeurs/directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art

A342.0512 Directeurs/directrices de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts du spectacle
A343.0513 Directeurs/directrices des programmes et des services de sports et de loisirs
A35.064 Directeurs/directrices des services de protection
A351.0641 Officiers/officières de direction des services de police
A352.0642 Chefs et officiers supérieurs/officières supérieures des services d'incendie
A353.0643 Officiers/officières de direction des Forces armées
A36.065 Directeurs/directrices d'autres services
A361.0651 Directeurs/directrices d'autres services
A37.071 Directeurs/directrices de la construction et du transport
A371.0711 Directeurs/directrices de la construction
A372.0712 Constructeurs/constructrices et rénovateurs/rénovatrices en construction domiciliaire
A373.0713 Directeurs/directrices des transports
A38.081 Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)
A381.0811 Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)
A39.091 Directeurs/directrices de la fabrication et des services d'utilité publique
A391.0911 Directeurs/directrices de la fabrication
A392.0912 Directeurs/directrices des services d'utilité publique

B AFFAIRES, FINANCE ET ADMINISTRATION

B0 PERSONNEL PROFESSIONNEL EN GESTION DES AFFAIRES ET EN FINANCE

B01.111 Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité
B011.1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables
B012.1112 Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements
B013.1113 Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et courtiers/courtrières
B014.1114 Autres agents financiers/agentes financières
B02.112 Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises
B021.1121 Spécialistes des ressources humaines
B022.1122 Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion

B1 PERSONNEL D'ADMINISTRATION DES FINANCES ET DES ASSURANCES

B11.123 Personnel d'administration des finances et des assurances
B111.1231 Teneurs/teneuses de livres
B112.1232 Agents/agentes de prêts
B113.1233 Experts/expertes en sinistres et rédacteurs-sinistres/ rédactrices-sinistres
B114.1234 Assureurs/assureuses
B115.1235 Estimateurs/estimatrices, évaluateurs/évaluatrices et apprécieurs/appréciatrices
B116.1236 Courtiers/courtrières en douanes, courtiers/courtrières maritimes et autres courtiers/courtrières

B2 SECRÉTAIRES

B21.124 Personnel en secrétariat
B211.1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
B212.1242 Secrétaires juridiques
B213.1243 Secrétaires médicaux/secrétaires médicales
B214.1244 Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales

B3 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE RÉGLEMENTATION

B31.122 Personnel administratif et de réglementation
B311.1221 Agents/agentes d'administration
B312.1222 Adjoints/adjointes de direction
B313.1223 Agents/agentes du personnel et recruteurs/recruteuses
B314.1224 Agents/agentes de gestion immobilière
B315.1225 Agents/agentes aux achats
B316.1226 Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements spéciaux
B317.1227 Juges de paix et officiers/officières de justice
B318.1228 Agents/agentes de l'immigration, de l'assurance-chômage et du revenu

B4 PERSONNEL DE SUPERVISION DU TRAVAIL DE BUREAU

B41.121 Personnel de supervision du travail de bureau
B411.1211 Superviseurs/superviseuses des commis de bureau et de soutien administratif
B412.1212 Superviseurs/superviseuses des commis de finance et d'assurance

B413.1213 Superviseurs/superviseuses des commis de bibliothèque, des correspondanciers/correspondancières et des autres commis aux renseignements
B414.1214 Superviseurs/superviseuses des services postaux et de messageries
B415.1215 Superviseurs/superviseuses des commis à la transcription, à la distribution et aux horaires

B5 PERSONNEL DE BUREAU

B51.141 Commis de travail général de bureau
B511.1411 Commis de travail général de bureau
B512.1412 Commis-dactylographes et opérateurs/opératrices de systèmes de traitement de texte
B513.1413 Commis au classement et à la gestion des documents
B514.1414 Réceptionnistes et standardistes
B52.142 Commis en bureautique
B521.1421 Opérateurs/opératrices d'ordinateurs
B522.1422 Opérateurs/opératrices à la saisie des données
B523.1423 Compositeurs-typographes/ compositrices-typographes et personnel assimilé
B524.1424 Téléphonistes
B53.143 Commis des finances et de l'assurance
B531.1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé
B532.1432 Commis à la paye
B533.1433 Caissiers/caissières des services financiers
B534.1434 Commis de banque, d'assurance et des autres services financiers
B535.1435 Agents/agentes de recouvrement
B54.144 Commis de soutien administratif
B541.1441 Commis de soutien administratif
B542.1442 Commis des services du personnel
B543.1443 Commis des services judiciaires
B55.145 Commis de bibliothèque, de correspondance et de renseignements
B551.1451 Commis de bibliothèque
B552.1452 Correspondanciers/ correspondancières, commis aux publications et personnel assimilé
B553.1453 Commis aux services à la clientèle, commis aux renseignements et personnel assimilé
B554.1454 Intervieweurs/intervieweuses et commis aux statistiques
B56.146 Commis des services postaux et de messageries
B561.1461 Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé
B562.1462 Facteurs/factrices
B563.1463 Commis aux services de messageries
B57.147 Commis à l'expédition et à la distribution
B571.1471 Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires
B572.1472 Magasiniers/magasinières et commis aux pièces
B573.1473 Commis à la production
B574.1474 Commis aux achats et à l'inventaire
B575.1475 Répartiteurs/répartitrices et opérateurs radio/opératrices radio
B576.1476 Horairistes des transports et des équipages

C SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES ET PROFESSIONS APPARENTÉES

C0 PERSONNEL PROFESSIONNEL DES SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES ET PERSONNEL ASSIMILÉ

C01.211 Professionnels/professionnelles des sciences physiques
C011.2111 Physiciens/physiciennes et astronomes
C012.2112 Chimistes
C013.2113 Géologues, géochimistes et géophysiciens/géophysiciennes
C014.2114 Météorologistes
C015.2115 Autres professionnels/ professionnelles des sciences physiques
C02.212 Professionnels/professionnelles des sciences de la vie
C021.2121 Biologistes et spécialistes de sciences connexes
C022.2122 Professionnels/professionnelles des sciences forestières
C023.2123 Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture
C03.213 Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique
C031.2131 Ingénieurs civils/ingénieures civiles
C032.2132 Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes
C033.2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes
C034.2134 Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes
C04.214 Autres professionnels/professionnelles en génie

C041.2141 Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication
 C042.2142 Ingénieurs/ingénieures métallurgistes et des matériaux
 C043.2143 Ingénieurs miniers/ingénieures minières
 C044.2144 Ingénieurs géologues/ingénieures géologues
 C045.2145 Ingénieurs/ingénieures de l'extraction et du raffinage du pétrole
 C046.2146 Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale
 C047.2147 Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes
 C048.2148 Autres ingénieurs/ingénieures, n.c.a.
 C05.215 Professionnels/professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage
 C051.2151 Architectes
 C052.2152 Architectes paysagistes
 C053.2153 Urbanistes et planificateurs/ planificatrices de l'utilisation des sols
 C054.2154 Arpenteurs-géomètres/arpenteuses-géomètres
 C06.216 Professionnels/professionnelles en mathématiques et en informatique
 C061.2161 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires
 C062.2162 Analystes de systèmes informatiques
 C063.2163 Programmeurs/programmeuses

C1 PERSONNEL TECHNIQUE RELIÉ AUX SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES

C11.221 Personnel technique des sciences physiques
 C111.2211 Technologues et techniciens/ techniciennes en chimie appliquée
 C112.2212 Technologues et techniciens/ techniciennes en géologie et en minéralogie
 C113.2213 Techniciens/techniciennes en météorologie
 C12.222 Personnel technique des sciences de la vie
 C121.2221 Technologues et techniciens/ techniciennes en biologie
 C122.2222 Inspecteurs/inspectrices des produits agricoles et de la pêche
 C123.2223 Technologues et techniciens/ techniciennes en sciences forestières
 C124.2224 Techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la pêche
 C125.2225 Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
 C13.223 Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel
 C131.2230 Technologues et techniciens/ techniciennes en génie civil et estimateurs/estimatrices en construction
 C132.2232 Technologues et techniciens/ techniciennes en génie mécanique
 C133.2233 Technologues et techniciens/ techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication
 C14.224 Personnel technique en génie électronique et électrique
 C141.2241 Technologues et techniciens/ techniciennes en génie électronique et électrique
 C142.2242 Électroniciens/électroniciennes d'entretien (biens de consommation)
 C143.2243 Techniciens/techniciennes et mécaniciens/mécaniciennes d'instruments industriels
 C144.2244 Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs
 C15.225 Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie
 C151.2251 Technologues et techniciens/ techniciennes en architecture
 C152.2252 Designers industriels/designers industrielles
 C153.2253 Technologues et techniciens/ techniciennes en dessin
 C154.2254 Technologues et techniciens/ techniciennes en arpentage et en techniques géodésiques
 C155.2255 Technologues et techniciens/ techniciennes en cartographie et personnel assimilé
 C16.226 Autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/ officières de réglementation
 C161.2261 Vérificateurs/vérificatrices et essayeurs/essayeuses des essais non-destructifs
 C162.2262 Inspecteurs/inspectrices d'ingénierie et officiers/officières de réglementation
 C163.2263 Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail
 C164.2264 Inspecteurs/inspectrices en construction
 C17.227 Officiers/officières et contrôleurs/ contrôleuses des services de transport
 C171.2271 Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien
 C172.2272 Spécialistes du contrôle de la circulation aérienne
 C173.2273 Officiers/officières de pont du transport par voies navigables
 C174.2274 Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables
 C175.2275 Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire et par voies navigables

D SECTEUR DE LA SANTÉ

D0 PERSONNEL PROFESSIONNEL DES SOINS DE SANTÉ

D01.311 Médecins, dentistes et vétérinaires
 D011.3111 Médecins spécialistes

D012.3112 Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale
 D013.3113 Dentistes
 D014.3114 Vétérinaires
 D02.312 Optométristes, chiropraticiens/ chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé
 D021.3121 Optométristes
 D022.3122 Chiropraticiens/chiropraticiennes
 D023.3123 Autres professionnels/ professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé
 D03.313 Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes
 D031.3131 Pharmaciens/pharmaciennes
 D032.3132 Diététistes et nutritionnistes
 D04.314 Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation
 D041.3141 Audiologistes et orthophonistes
 D042.3142 Physiothérapeutes
 D043.3143 Ergothérapeutes
 D044.3144 Autres professionnels/ professionnelles en thérapie et en évaluation

D1 PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES EN SCIENCES INFIRMIÈRES

D11.315 Professionnels/professionnelles en sciences infirmières
 D111.3151 Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseuses
 D112.3152 Infirmiers diplômés/infirmières diplômées

D2 PERSONNEL TECHNIQUE ET PERSONNEL ASSIMILÉ DU SECTEUR DE LA SANTÉ

D21.321 Technologues et techniciens/ techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)
 D211.3211 Technologues de laboratoire médical et assistants/assistantes en pathologie
 D212.3212 Techniciens/techniciennes de laboratoire médical
 D213.3213 Technologues en santé animale
 D214.3214 Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio-vasculaires
 D215.3215 Technologues en radiologie
 D216.3216 Technologues en échographie
 D217.3217 Technologues en cardiologie
 D218.3218 Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic n.c.a.
 D219.3219 Autres technologues et techniciens/ techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)
 D22.322 Personnel technique en soins dentaires
 D221.3221 Denturologistes
 D222.3222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires
 D223.3220 Techniciens/techniciennes dentaires et travailleurs/travailleuses à l'établi dans les laboratoires dentaires
 D23.323 Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)
 D231.3231 Opticiens/opticiennes
 D232.3232 Sages-femmes et praticiens/ praticiennes de médecines douces
 D233.3233 Infirmiers auxiliaires autorisés/ infirmières auxiliaires autorisées
 D234.3234 Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical
 D235.3235 Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic

D3 PERSONNEL DE SOUTIEN DES SERVICES DE SANTÉ

D31.341 Personnel de soutien des services de santé
 D311.3411 Assistants/assistantes dentaires
 D312.3413 Aides et auxiliaires médicaux/ auxiliaires médicales
 D313.3414 Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé

E SCIENCES SOCIALES, ENSEIGNEMENT, ADMINISTRATION PUBLIQUE ET RELIGION

E0 JUGES, AVOCATS/AVOCATES, PSYCHOLOGUES, TRAVAILLEURS SOCIAUX/TRAVAILLEUSES SOCIALES, MINISTRES DU CULTE ET AGENTS/AGENTES DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

E01.411 Juges, avocats/avocates et notaires (au Québec)
 E011.4111 Juges
 E012.4112 Avocats/avocates et notaires (au Québec)
 E02.415 Professionnels/professionnelles en psychologie, en travail social, en counseling et en religion
 E021.4151 Psychologues
 E022.4152 Travailleurs sociaux/travailleuses sociales
 E023.4153 Conseillers familiaux/conseillères familiales, conseillers matrimoniaux/conseillères matrimoniales et personnel assimilé

E024.4154 Ministres du culte
 E025.4155 Agents/agentes de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé
 E03.416 Agents/agentes des politiques et des programmes, chercheurs experts-conseils/expertes-conseils
 E031.4161 Agents/agentes de programmes, chercheurs et experts-conseils/ expertes-conseils en sciences naturelles et appliquées
 E032.4162 Économistes, chercheurs et analystes des politiques économiques
 E033.4163 Experts-conseils/expertes-conseils, agents/agentes et chercheurs en développement économique et en marketing
 E034.4160 Agents/agentes de programmes, chercheurs et experts-conseils/ expertes-conseils en politiques sociales et de la santé
 E035.4166 Agents/agentes de programmes, chercheurs et experts-conseils/ expertes-conseils en politiques de l'enseignement
 E036.4167 Superviseurs/superviseuses et experts-conseils/expertes-conseils en programmes de sports et de loisirs
 E037.4168 Agents/agentes de programmes de l'administration publique
 E038.4169 Autres professionnels/ professionnelles des sciences sociales

E1 ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES

E11.412 Professeurs/professeures et professeurs adjoints/professeures adjointes au niveau universitaire
 E111.4121 Professeurs/professeures d'université
 E112.4122 Professeurs adjoints/professeures adjointes et assistants/ assistantes d'enseignement et de recherche au niveau post secondaire
 E12.413 Professeurs/professeures au niveau collégial et instructeurs/ instructrices dans les écoles de formation professionnelle
 E121.4131 Professeurs/professeures au niveau collégial et instructeurs/ instructrices dans les écoles de formation professionnelle
 E13.414 Enseignants/enseignantes et conseillers/conseillères pédagogiques aux niveaux secondaire et primaire
 E131.4141 Professeurs/professeures au niveau secondaire
 E132.4142 Instituteurs/institutrices à la maternelle et au niveau primaire
 E133.4143 Conseillers/conseillères pédagogiques et conseillers/conseillères d'orientation

E2 PERSONNEL PARAPROFESSIONNEL DU DROIT, DES SERVICES SOCIAUX, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RELIGION, N.C.A.

E21.421 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.
 E211.4211 Techniciens/techniciennes juridiques et personnel assimilé
 E212.4212 Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux
 E213.4213 Conseillers/conseillères en emploi
 E214.4215 Professeurs/professeures et instructeurs/instructrices en éducation spécialisée
 E215.4216 Autres instructeurs/instructrices
 E216.4217 Autres membres des ordres religieux

F ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

F0 PERSONNEL PROFESSIONNEL DES ARTS ET DE LA CULTURE

F01.511 Professionnels/professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art
 F011.5111 Bibliothécaires
 F012.5112 Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices
 F013.5113 Archivistes
 F02.512 Professionnels/professionnelles de la rédaction et de la traduction et des relations publiques
 F021.5121 Auteurs/auteures, rédacteurs/ rédactrices et écrivains/écrivaines
 F022.5122 Réviseurs/réviseuses
 F023.5123 Journalistes
 F024.5124 Professionnels/professionnelles des relations publiques et des communications
 F025.5125 Traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes
 F03.513 Professionnels/professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène
 F031.5131 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé
 F032.5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/ compositrices et arrangeurs/ arrangeuses
 F033.5133 Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses
 F034.5134 Danseurs/danseuses
 F035.5135 Acteurs/actrices
 F036.5136 Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques

F1 PERSONNEL TECHNIQUE DES ARTS, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

F11.521 Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art
 F111.5211 Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les archives
 F112.5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art
 F12.522 Photographes, graphistes et personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

F121.5221 Photographes
 F122.5222 Cadres/cadreuses de film et de vidéos
 F123.5223 Techniciens/techniciennes en graphisme
 F124.5224 Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion
 F125.5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo
 F126.5226 Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène
 F127.5227 Personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène
 F13.523 Annonceurs/annonceuses et autres artistes du spectacle
 F131.5231 Annonceurs/annonceuses et personnel assimilé de la radio et de la télévision
 F132.5232 Autres artistes du spectacle
 F14.524 Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes
 F141.5241 Concepteurs/conceptrices graphistes et artistes illustrateurs/ artistes illustratrices
 F142.5242 Designers d'intérieur
 F143.5243 Ensembliers/ensemblières de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/ conceptrices artistiques
 F144.5244 Artisans/artisanes
 F145.5245 Patronniers/patronnières du textile, du cuir et de la fourrure
 F15.525 Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs
 F151.5251 Athlètes
 F152.5252 Entraîneurs/entraîneuses
 F153.5253 Arbitres et officiels/officielles des sports
 F154.5254 Instructeurs/instructrices et responsables des programmes de sports et de loisirs

G VENTES ET SERVICES

G0 PERSONNEL DE SUPERVISION DES VENTES ET DES SERVICES

G01.621 Personnel de supervision des ventes et des services
 G011.6211 Superviseurs/superviseuses, vente au détail
 G012.6212 Superviseurs/superviseuses des services alimentaires
 G013.6213 Gouvernants/gouvernantes d'hôtel ou d'institution
 G014.6214 Surveillants/surveillantes du blanchissage et du nettoyage à sec
 G015.6215 Surveillants/surveillantes des services de nettoyage
 G016.6216 Surveillants/surveillantes des autres services

G1 PERSONNEL DE LA VENTE EN GROS TECHNIQUE ET NON TECHNIQUE, DE L'ASSURANCE ET DE L'IMMOBILIER, DES ACHATS EN GROS ET AU DÉTAIL ET DES ACHATS DE GRAINS

G11.641 Représentants/représentantes des ventes, vente en gros
 G111.6411 Représentants/représentantes des ventes non techniques, vente en gros
 G12.622 Personnel technique de la vente en gros
 G121.6221 Spécialistes des ventes techniques, vente en gros
 G13.623 Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats
 G131.6231 Agents/agentes et courtiers/courtiers d'assurance
 G132.6232 Agents/agentes et vendeurs/ vendeuses en immobilier
 G133.6233 Acheteurs/acheteuses des commerces de gros et de détail
 G134.6234 Exploitants/exploitantes de silos à grain

G2 VENDEURS/VENDEUSES ET COMMIS-VENDEURS/COMMIS-VENDEUSES

G21.642 Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses
 G211.6421 Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses, vente au détail

G3 CAISSIERS/CAISSIÈRES

G31.661 Caissiers/caissières
 G311.6611 Caissiers/caissières

G4 CHEFS ET CUISINIERS/CUISINIÈRES

G41.624 Chefs et cuisiniers/cuisinières
 G411.6241 Chefs
 G412.6242 Cuisiniers/cuisinières

G5 PERSONNEL DES SERVICES DES ALIMENTS ET BOISSONS

G51.645 Personnel des services des aliments et boissons

G511.6451 Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse
G512.6452 Barmans/barmaids
G513.6453 Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons

G6 PERSONNEL DES SERVICES DE PROTECTION

G61.626 Agents/agentes de police et pompiers/pompières
G611.6261 Agents/agentes de police (sauf cadres supérieurs/cadres supérieures)
G612.6262 Pompiers/pompières
G62.646 Personnel des services de protection
G621.6461 Shérifs et huissiers/huissières
G622.6462 Agents/agentes des services correctionnels
G623.6463 Agents/agentes d'exécution des arrêtés municipaux, n.c.a.
G624.6464 Autres grades des Forces armées
G625.6465 Autre personnel des services de protection
G63.665 Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé
G631.6651 Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé

G7 PERSONNEL DE L'HÉBERGEMENT ET DES VOYAGES ET PRÉPOSÉS/ PRÉPOSÉES DANS LES SPORTS ET LES LOISIRS

G71.643 Personnel de l'hébergement et des voyages
G711.6431 Conseillers/conseillères en voyages
G712.6432 Commissaires et agents/agentes de bord
G713.6433 Agents/agentes à la billetterie et aux services aériens
G714.6434 Agents/agentes à la billetterie et agents/agentes de fret dans le transport (sauf le transport aérien)
G715.6435 Réceptionnistes d'hôtel
G72.644 Guides et autre personnel des loisirs
G721.6441 Guides touristiques et guides itinérants/guides itinérantes
G722.6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air
G73.667 Autre personnel des services de voyage, d'hébergement et de loisirs
G731.6670 Préposés/préposées dans les amusements, les sports et les loisirs
G732.6672 Préposés/préposées en hébergement et en voyage (sauf le transport aérien)

G8 PERSONNEL DE SOUTIEN FAMILIAL ET DE GARDERIE

G81.647 Personnel de soutien familial et de garderie
G811.6471 Aides familiaux/aides familiales, aides de soutien à domicile et personnel assimilé
G812.6472 Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire
G813.6470 Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance
G814.6474 Gardiens/gardiennes d'enfants, gouvernants/gouvernantes et aides aux parents

G9 PERSONNEL DE LA VENTE ET DES SERVICES N.C.A.

G91.627 Personnel technique des services personnels
G911.6271 Coiffeurs/coiffeuses et barbiers/ barbières
G912.6272 Entrepreneurs/entrepreneuses de pompes funèbres et embaumeurs/ embaumeuses
G92.648 Autre personnel des soins personnalisés
G921.6481 Conseillers/conseillères imagistes, conseillers mondains/ conseillères mondaines et autres conseillers/ conseillères en soins personnalisés
G922.6482 Esthéticiens/esthéticiennes, électrologistes et personnel assimilé
G923.6483 Soigneurs/soigneuses d'animaux et travailleurs/travailleuses en soins des animaux
G924.6484 Autre personnel des soins personnalisés
G93.666 Nettoyeurs/nettoyeuses
G931.6661 Nettoyeurs/nettoyeuses
G932.6662 Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées
G933.6663 Concierges et concierges d'immeubles
G94.625 Bouchers/bouchères et boulangers/boulangères, vente en gros et au détail
G941.6251 Bouchers/bouchères et dépeceurs/dépeceuses de viande, vente en gros et au détail
G942.6252 Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries
G95.663 Personnel élémentaire des soins de santé
G951.6631 Aides médicaux/aides médicales et assistants/assistantes en milieu hospitalier
G96.664 Serveurs/serveuses au comptoir et aides-cuisiniers/ aides-cuisinières
G961.6641 Serveurs/serveuses au comptoir et préparateurs/préparatrices d'aliments dans les services alimentaires
G962.6642 Aides-cuisiniers/aides-cuisinières et aides dans les services alimentaires

G97.662 Autre personnel de la vente et personnel assimilé
G971.6621 Préposés/préposées de stations-service
G972.6622 Commis d'épicerie et étagistes
G973.6623 Autre personnel élémentaire de la vente
G98.668 Personnel élémentaire des services personnels
G981.6681 Personnel élémentaire de buanderies et d'établissements de nettoyage à sec
G982.6682 Repasseurs/repasseuses et presseurs/presseuses
G983.6683 Autre personnel élémentaire des services personnels

H MÉTIERS, TRANSPORT ET MACHINERIE

H0 ENTREPRENEURS/ENTREPRENEUSES ET CONTREMAÎTRES/ CONTREMAÎTRESSES DU PERSONNEL DES MÉTIERS ET DES TRANSPORTS

H01.721 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers et du personnel assimilé
H011.7211 Contremaîtres/contremaîtresses des machinistes et du personnel assimilé
H012.7212 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en électricité et en télécommunications
H013.7213 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en tuyauterie
H014.7214 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du formage, façonnage et montage des métaux
H015.7215 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en charpenterie
H016.7216 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique
H017.7217 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des équipes de construction lourde
H018.7218 Surveillants/surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé
H019.7219 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des autres métiers de la construction et des services de réparation et d'installation
H02.722 Surveillants/surveillantes du personnel des transports ferroviaire et routier
H021.7221 Surveillants/surveillantes des opérations du transport ferroviaire
H022.7222 Surveillants/surveillantes du transport routier et du transport en commun

H1 PERSONNEL DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

H11.725 Plombiers/plombières, tuyauteurs/ tuyauteuses et monteurs/ monteuses d'installations au gaz
H111.7251 Plombiers/plombières
H112.7252 Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/ monteuses d'appareils de chauffage et monteurs/monteuses de gicleurs
H113.7253 Monteurs/monteuses d'installations au gaz
H12.727 Charpentiers/charpentières et ébénistes
H121.7271 Charpentiers-menuisiers/ charpentières-menuisières
H122.7272 Ébénistes
H13.728 Personnel de maçonnerie et de plâtrage
H131.7281 Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes
H132.7282 Cimentiers-finisseries/cimentières-finisseries
H133.7283 Carreleurs/carreleuses
H134.7284 Plâtriers/plâtrières, latteurs/latteuses et poseurs/poseuses de systèmes intérieurs
H14.729 Autre personnel des métiers de la construction
H141.7291 Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux
H142.7292 Vitriers/vitrières
H143.7293 Calorifugeurs/calorifugeuses
H144.7294 Peintres et décorateurs/décoratrices
H145.7295 Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur

H2 MÉCANICIENS/MÉCANICIENNES DE MACHINES FIXES, OPÉRATEURS/ OPÉRATRICES DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRICIENS/ ÉLECTRICIENNES ET MONTEURS/ MONTEUSES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

H21.724 Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications
H211.7241 Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)
H212.7242 Électriciens industriels/électriciennes industrielles
H213.7243 Électriciens/électriciennes de réseaux électriques
H214.7244 Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles
H215.7245 Monteurs/monteuses de lignes et de câbles de télécommunications
H216.7246 Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de matériel de télécommunications
H217.7247 Techniciens/techniciennes en montage et en entretien d'installations de câblodistribution
H22.735 Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/ opératrices de centrales et de réseaux électriques
H221.7351 Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/ opératrices de machines auxiliaires
H222.7352 Opérateurs/opératrices de centrales et de réseaux électriques

H3 MACHINISTES, PERSONNEL DU FORMAGE, PROFILAGE ET MONTAGE DU MÉTAL

H31.723 Machinistes et personnel assimilé
H311.7231 Machinistes et vérificateurs/ vérificatrices d'usinage et d'outillage
H312.7232 Outilleurs-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses
H32.726 Personnel du formage, profilage et montage du métal, n.c.a.
H321.7261 Tôliers/tôlières
H322.7262 Chaudronniers/chaudronnières
H323.7263 Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques
H324.7264 Monteurs/monteuses de charpentes métalliques
H325.7266 Forgerons/forgeronnes et monteurs/monteuses de matrices

H4 MÉCANICIENS/MÉCANICIENNES

H41.731 Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)
H411.7311 Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)
H412.7312 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd
H413.7313 Mécaniciens/mécaniciennes en réfrigération et en climatisation
H414.7314 Réparateurs/réparatrices de wagons
H415.7315 Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs
H416.7316 Ajusteurs/ajusteuses de machines
H417.7317 Mécaniciens/mécaniciennes et monteurs/monteuses de machines dans l'industrie du textile
H418.7318 Constructeurs/constructrices et mécaniciens/mécaniciennes d'ascenseurs
H42.732 Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles
H421.7321 Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles
H422.7322 Débosseleurs/débosseuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie
H43.733 Autres mécaniciens/mécaniciennes
H431.7331 Installateurs/installatrices de brûleurs au mazout et à combustibles solides
H432.7332 Réparateurs/réparatrices d'appareils électroménagers
H433.7333 Électromécaniciens/ électromécaniciennes
H434.7334 Mécaniciens/mécaniciennes de motocyclettes et personnel assimilé
H435.7335 Mécaniciens/mécaniciennes de petits moteurs et autres équipements

H5 AUTRES MÉTIERS N.C.A.

H51.734 Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses, tailleurs/tailleuses, cordonniers/cordonnières, bijoutiers/ bijoutières et personnel assimilé
H511.7341 Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses
H512.7342 Tailleurs/tailleuses, couturiers/ couturières, fourreurs/ fourreuses et modistes
H513.7343 Cordonniers/cordonnières et fabricants/fabricantes de chaussures
H514.7344 Bijoutiers/bijoutières, horlogers-rhailleurs/ horlogères-rhailleuses et personnel assimilé
H52.738 Personnel de l'imprimerie, scaphandriers/scaphandrières, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.
H521.7381 Conducteurs/conductrices de presse à imprimer
H522.7382 Scaphandriers/scaphandrières
H523.7383 Autre personnel spécialisé des métiers
H53.744 Personnel d'installation, de réparation et d'entretien
H531.7441 Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial
H532.7442 Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz
H533.7443 Préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles
H534.7444 Fumigateurs/fumigatrices et préposés/préposées au contrôle de la vermine
H535.7445 Autres réparateurs/réparatrices

H6 CONDUCTEURS/CONDUCTRICES D'ÉQUIPEMENT LOURD ET GRUTIERES/GRUTIÈRES ET FOREURS/FOREUSES

H61.742 Conducteurs/conductrices d'équipement lourd
H611.7421 Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)
H612.7422 Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public
H62.737 Grutiers/grutières, foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses
H621.7371 Grutiers/grutières
H622.7372 Foreurs/foreuses et dynamiteurs/ dynamiteuses des mines à ciel ouvert, des carrières et des chantiers de construction
H623.7373 Foreurs/foreuses de puits d'eau

H7 CONDUCTEURS/CONDUCTRICES DE MATÉRIEL DE TRANSPORT ET PERSONNEL ASSIMILÉ, SAUF LES MANOEUVRES

H71.741 Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/ opératrices de matériel de transport en commun
H711.7411 Conducteurs/conductrices de camions
H712.7412 Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et d'autre matériel de transport en commun
H713.7413 Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses
H714.7414 Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses
H72.736 Personnel des opérations du transport ferroviaire
H721.7361 Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive et de cour de triage
H722.7362 Chefs de train et serre-freins
H73.743 Autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel assimilé
H731.7431 Mécaniciens/mécaniciennes de gare de triage du transport ferroviaire
H732.7432 Ouvriers/ouvrières à l'entretien de la voie ferrée
H733.7433 Matelots de pont du transport par voies navigables
H734.7434 Matelots de salle des machines du transport par voies navigables
H735.7435 Personnel des écluses et des bacs à câble
H736.7436 Propriétaires-exploitants/ propriétaires-exploitantes de bateau à moteur
H737.7437 Agents/agentes de piste dans le transport aérien

H8 AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS, MANOEUVRES EN CONSTRUCTION ET DE TRANSPORT ET PERSONNEL ASSIMILÉ

H81.745 Débardeurs/débardeuses et manutentionnaires
H811.7451 Débardeurs/débardeuses
H812.7452 Manutentionnaires
H82.761 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
H821.7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
H822.7612 Autres manœuvres et aides de soutien des métiers
H83.762 Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.
H831.7621 Manœuvres à l'entretien des travaux publics
H832.7622 Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier

I PROFESSIONS PROPRES AU SECTEUR PRIMAIRE

I0 PROFESSIONS PROPRES À L'AGRICULTURE SAUF LES MANOEUVRES

I01.825 Entrepreneurs/entrepreneuses, surveillants/surveillantes et exploitants/exploitantes en agriculture, en horticulture et en aquiculture
I011.8251 Exploitants/exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles
I012.8252 Entrepreneurs/entrepreneuses et gestionnaires des services agricoles
I013.8253 Surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage du bétail
I014.8254 Propriétaires-exploitants/ propriétaires-exploitantes et gestionnaires de pépinières et de serres
I015.8255 Entrepreneurs/entrepreneuses et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien des terrains
I016.8256 Surveillants/surveillantes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
I017.8257 Propriétaires-exploitants/ propriétaires-exploitantes d'entreprises agricoles
I02.843 Personnel en agriculture et en horticulture
I021.8431 Ouvriers/ouvrières agricoles
I022.8432 Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres

I1 PROFESSIONS PROPRES À L'EXPLOITATION FORESTIÈRE, MINIÈRE, PÉTROLIÈRE ET GAZÉIFIÈRE ET À LA PÊCHE, SAUF LES MANOEUVRES

I11.821 Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière
I111.8211 Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière
I12.822 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz
I121.8221 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières
I122.8222 Surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz
I13.823 Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazière et pétrolière
I131.8231 Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines
I132.8232 Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz
I14.841 Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz
I141.8411 Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines
I142.8412 Personnel du forage et de l'entretien des puits de pétrole et de gaz
I15.824 Conducteurs/conductrices de machines d'abattage du bois
I151.8241 Conducteurs/conductrices de machines d'abattage du bois

I16.842 Personnel de l'exploitation forestière
I161.8421 Conducteurs/conductrices de scies à chaîne et d'engins de débardage
I162.8422 Ouvriers/ouvrières en sylviculture et en exploitation forestière
I17.826 Capitaines et patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses
I171.8261 Capitaines et officiers/officières de bateaux de pêche
I172.8262 Patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants/ pêcheuses indépendantes
I18.844 Autre personnel de la pêche, de la chasse et du trappage
I181.8441 Matelots de pont sur les bateaux de pêche
I182.8442 Chasseurs/chasseuses et trappeurs/ trappeuses

I2 PERSONNEL ÉLÉMENTAIRE DE LA PRODUCTION PRIMAIRE

I21.861 Personnel élémentaire de la production primaire
I211.8611 Manœuvres agricoles
I212.8612 Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains
I213.8613 Manœuvres de l'aquiculture et de la mariculture
I214.8614 Manœuvres des mines
I215.8615 Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz
I216.8616 Manœuvres de l'exploitation forestière

J TRANSFORMATION, FABRICATION ET SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

J0 SURVEILLANTS/SURVEILLANTES DANS LA FABRICATION

J01.921 Surveillants/surveillantes dans les industries de transformation
J011.9211 Surveillants/surveillantes dans la transformation des métaux et des minerais
J012.9212 Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, le traitement du gaz et des produits chimiques et les services d'utilité publique
J013.9213 Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac
J014.9214 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
J015.9215 Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers
J016.9216 Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits textiles
J02.922 Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage
J021.9221 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles
J022.9222 Surveillants/surveillantes dans la fabrication du matériel électronique
J023.9223 Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'appareils électriques
J024.9224 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de meubles et d'accessoires
J025.9225 Surveillants/surveillantes dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure
J026.9226 Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques
J027.9227 Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage de produits divers

J1 CONDUCTEURS/CONDUCTRICES DE MACHINES DANS LA FABRICATION

J11.923 Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation
J111.9231 Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais
J112.9232 Opérateurs/opératrices de salle de commande centrale dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques
J113.9233 Opérateurs/opératrices au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers
J114.9234 Opérateurs/opératrices au contrôle de la fabrication du papier et du couchage
J12.941 Conducteurs/conductrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé
J121.9411 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais
J122.9412 Mouleurs/mouleuses, noyauteurs/ noyauteuses et fondeurs/fondeuses de métaux dans les aciéries
J123.9413 Opérateurs/opératrices de machines à former et à finir le verre et coupeurs/coupeuses de verre
J124.9414 Conducteurs/conductrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre
J125.9415 Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la transformation des métaux et des minerais
J13.942 Conducteurs/conductrices de machines dans le traitement des produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé
J131.9421 Opérateurs/opératrices d'installations de traitement des produits chimiques
J132.9422 Conducteurs/conductrices de machines de traitement des matières plastiques
J133.9423 Conducteurs/conductrices de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé
J134.9424 Opérateurs/opératrices d'installations de l'assainissement de l'eau et du traitement des déchets
J14.943 Conducteurs/conductrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé
J141.9431 Opérateurs/opératrices de machines à scier dans les scieries

J142.9432 Conducteurs/conductrices de machines dans les usines de pâte à papier
 J143.9433 Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication et finition du papier
 J144.9434 Autres conducteurs/conductrices de machines dans la transformation du bois
 J145.9435 Conducteurs/conductrices de machines à façonner le papier
 J146.9436 Classeurs/classeuses de bois d'œuvre et autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois
 J15.944 Conducteurs/conductrices de machines dans la fabrication des produits textiles et personnel assimilé
 J151.9441 Conducteurs/conductrices de machines de préparation de fibres textiles et de filés
 J152.9442 Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/ tricoteuses et autres conducteurs/conductrices de machines textiles
 J153.9443 Teinturiers/teinturières et finisseurs/finisseuses de produits textiles
 J154.9444 Contrôleurs/contrôleuses, trieurs/ trieuses et échantillonneurs/ échantillonneuses de produits textiles
 J16.945 Conducteurs/conductrices de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé
 J161.9451 Conducteurs/conductrices de machines à coudre
 J162.9452 Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir
 J163.9453 Ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans le traitement du cuir et des peaux
 J164.9454 Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure
 J17.946 Conducteurs/conductrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé
 J171.9461 Conducteurs/conductrices de machines de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons
 J172.9462 Bouchers industriels/bouchères industrielles, dépeceurs- découpeurs/ dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/ préparatrices de volaille et personnel assimilé
 J173.9463 Ouvriers/ouvrières dans les usines de conditionnement du poisson
 J174.9464 Conducteurs/conductrices de machines dans le traitement du tabac
 J175.9465 Échantillonneurs/échantillonneuses et trieurs/trieuses dans la transformation des aliments et des boissons
 J18.947 Conducteurs/conductrices de machines à imprimer et personnel assimilé
 J181.9471 Conducteurs/conductrices de machines à imprimer
 J182.9472 Photograpeurs-clicheurs/ photograpeuses-clicheuses, photograpeurs-reporters/ photograpeuses-reporters et autre personnel de pré-mise en train
 J183.9473 Conducteurs/conductrices de machines à relier et de finition
 J184.9474 Développeurs/développeuses de films et de photographies
 J19.951 Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé
 J191.9511 Conducteurs/conductrices de machines d'usinage
 J192.9512 Conducteurs/conductrices de machines de formage
 J193.9513 Conducteurs/conductrices de machines à travailler le bois
 J194.9514 Conducteurs/conductrices de machines à travailler les métaux légers et lourds
 J195.9510 Soudeurs/soudeuses et conducteurs/conductrices de machines à souder
 J196.9516 Conducteurs/conductrices de machines d'autres produits métalliques
 J197.9517 Conducteurs/conductrices de machines à fabriquer des produits divers

J2 MONTEURS/MONTEUSES DANS LA FABRICATION

J21.948 Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique
 J211.9481 Monteurs/monteuses d'aéronefs et contrôleurs/contrôleuses de montage d'aéronefs
 J212.9482 Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles
 J213.9483 Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/ contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique
 J214.9484 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques
 J215.9485 Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses et contrôleurs/ contrôleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels
 J216.9486 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique
 J217.9487 Conducteurs/conductrices de machines et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication d'appareils électriques
 J22.949 Autre personnel de montage et personnel assimilé
 J221.9491 Monteurs/monteuses de bateaux et contrôleurs/contrôleuses de montage de bateaux
 J222.9492 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de meubles et d'accessoires
 J223.9493 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses d'autres produits en bois
 J224.9494 Vernisseurs/vernisseuses en finition et en réparation de meubles
 J225.9495 Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/ contrôleuses de produits en plastique
 J226.9496 Peintres et enduiseurs/enduiseuses dans le secteur de la fabrication
 J227.9497 Opérateurs/opératrices d'équipement de métallisation et de galvanisation et personnel assimilé
 J228.9498 Autres monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses

J3 MANOEUVRES DANS LA FABRICATION ET LES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

J31.961 Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique
 J311.9611 Manœuvres dans le traitement des métaux et des minerais

J312.9612 Manœuvres en métallurgie
J313.9613 Manœuvres dans le traitement des produits chimiques et les services d'utilité publique
J314.9614 Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois
J315.9615 Manœuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique
J316.9616 Manœuvres des produits du textile
J317.9617 Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac
J318.9618 Manœuvres dans la transformation du poisson
J319.9619 Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique
9999.9996 enchaînement valide